

**RAPPORT  
D'ACTIVITES  
2023**

# SOMMAIRE

**04** RAPPORT MORAL

---

**06** UN ACCUEIL POUR TOUS

---

**08** ENFANCE JEUNESSE

---

**14** FAMILLES

---

**18** ADULTES SENIORS

---

**22** L'AZIMUT

---

**26** L'ACTION PARTENARIALE

---

**28** LE PARADIS VERT

---

**30** LA LUDOTHÈQUE

---

**34** LE PROJET CULTUREL

---

**38** LE CONSEIL CITOYEN

---

**39** RAPPORT DE GESTION

---

**42** RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

---

**62** ORIENTATIONS

---

# RAPPORT MORAL

L'année 2023 a lancé sur les chapeaux de roues le nouveau projet social de l'association. Entre le groupe de travail sur la cartographie du quartier, les temps inter-centres sociaux, les actions partenariales avec les acteurs locaux, les coopérations ont été multiples lors de cet exercice.

La vitalité de notre association n'est plus à démontrer. Elle a, une fois de plus par l'engagement des bénévoles et des professionnels, agité de belle manière pour accueillir toujours plus d'habitants et de nouveaux adhérents.

La concrétisation du projet LudoMobile avec 7 communes partenaires est un bel exemple des réussites sur l'année 2023. Après l'acquisition d'un camion et d'un vélo cargo pour déployer l'univers du jeu sur davantage de sites que précédemment et surtout dans de meilleures conditions, l'équipe de la Ludothèque a pu montrer tout son savoir-faire dans l'accompagnement de projets audacieux et utiles pour nombre de personnes.

Grâce à cette expérimentation, des habitants ont pu bénéficier de cette action en proximité, sur leurs lieux de vie. Un grand merci aux communes, à leurs élus et aux techniciens, qui ont accompagné dès le début, cette belle aventure. C'est un vrai plaisir de travailler avec des communes qui apprécient nos compétences et nous font confiance. Merci aussi à la Caisse d'Allocations Familiales pour le soutien plein et entier qui a rendu possible ce projet.

La saison 2022-2023 aura été couronnée par une augmentation importante du nombre d'adhérents, avec plus de 1100 familles. C'est un niveau jamais atteint depuis la création de l'association. C'est là aussi la récompense de l'implication des bénévoles et des professionnels pour toujours mieux soutenir les habitants dans leurs parcours. La famille s'agrandit d'année en année, c'est une reconnaissance majeure du sérieux et de la justesse de notre projet associatif.

Le précédent exercice a vu se déployer au quotidien de nombreux projets : Forum Bien-être, résidence de la Compagnie Avis de Tempête avec son chapiteau, semaine de la Parentalité, Carnaval, Atelier Bletterie, construction d'une mare au jardin Le Paradis Vert, la liste est longue, tant l'association développe des partenariats concrets. En 2023, les actions en direction des familles se sont relancées avec l'arrivée de la nouvelle Référente Familles. Une nouvelle dynamique est sur les rails. Nous pouvons nous en féliciter. Concernant le pôle Enfance-Jeunesse, le nombre d'enfants et de jeunes accueillis est en constante augmentation, au point que les habitudes mireuillaises ont changé. Les familles ne peuvent plus inscrire leurs enfants au dernier moment, il leur faut maintenant anticiper pour espérer avoir une place. Les propositions ont été multiples et diversifiées : séjours, stages sportifs et culturels, actions citoyennes et de prévention.

Toujours le même point noir cependant, le retrait de la gestion du Café Azimut met en difficulté les conditions d'accompagnement des jeunes de 11 à 14 ans, ce que nous continuons à trouver particulièrement lamentable quand on sait les besoins en matière de proposition éducative sur notre quartier.

Les activités proposées sur le pôle Adultes-Seniors ont fédéré bon nombre d'adhérents autour de temps conviviaux, singuliers et de qualité. Entre les ateliers, les sorties et les manifestations, les occasions ont été nombreuses pour permettre à des habitants de se retrouver entre amis, entre voisins et ainsi conserver un contact humain, le plus souvent chaleureux.

Là encore, les difficultés rencontrées pour l'animation de nos actions sur le Café Azimut nous interpellent une nouvelle fois. Les bénévoles et les professionnels ont eu de plus en plus de mal à maintenir le cap et même simplement travailler dans un environnement générant trop souvent malaise et gêne.

Au niveau des ressources humaines, un travail conséquent a été engagé autour du nouveau système de classification et de rémunération de la convention collective ALISFA. Il a fallu reprendre l'intégralité des fiches de missions des salariés, les remettre à jour et définir les contours des nouveaux avenants. Les administrateurs ont été très impliqués dans cette démarche. Ils ont pu prendre toute la mesure de ce nouveau système de rémunération et les impacts qui en découlent financièrement.

Le coût de cette réforme est très important. Pour l'association, la différence sur la masse salariale est de l'ordre de 170 000€ entre 2023 et 2024. Afin de mobiliser et sensibiliser le plus tôt possible nos partenaires financeurs au niveau local, les 24 centres sociaux sous l'impulsion de la Fédération Départementale se sont impliqués lors de multiples temps de rencontre. Le chemin reste long et semé d'embûches alors que les enjeux sont face à nous dès maintenant.

Entre la forte hausse de certaines charges de fonctionnement, de logistique et d'activités liée à une inflation galopante et la stagnation ou la baisse de subventions notamment celles de la CDA de La Rochelle concernant plusieurs projets majeurs : Jeunesse, Culture et Azimut (moins 20% quand même et sans explication !...), l'équilibre financier fut des plus précaires lors de cet exercice.

Une fois de plus, les défis ont été toujours plus nombreux à relever en 2023. Nous avons malgré tout maintenu le cap et l'association sur le bon chemin, en terminant notre exercice comptable avec un léger excédent. Il nous a fallu revoir certains formats d'activités, en arrêter certaines.

Est-ce cela la réponse publique pour soutenir les plus précaires et les plus vulnérables ?

Des demandes récurrentes de subvention n'ont toujours pas été prises en compte, notamment pour l'animation du Jardin Le Paradis Vert. Faire vivre ce lieu en l'absence de financements pérennes devient un véritable sacerdoce. Jusqu'à quand ?

Toujours plus nombreux d'année en année, les appels à projets représentent plus de 40 dossiers à bâtir et à défendre pour espérer garder la tête hors de l'eau. C'est une masse de travail très conséquente pour un résultat des plus incertain. Enième plaisanterie du fameux choc de simplification...

La construction budgétaire d'un centre social est depuis trop d'années un jeu d'équilibre, incertain et déconnecté des réalités de terrain. Notre association devrait pouvoir agir en toute sérénité, sans avoir des injonctions de faire toujours mieux avec moins. Comment réaliser notre projet social lorsque celui-ci n'est pas respecté dans sa forme initiale entre sa validation et sa mise en œuvre ?

Alain VOERMAN, Président.



# UN ACCUEIL POUR TOUS

L'accueil au Centre Socio-Culturel Le Pertuis s'organise de manière continue tout au long de l'année. La fonction d'accueil est celle qui permet aux habitants de faire le lien entre le DEHORS et le DEDANS, entre l'INCONNU et le POSSIBLE.

## Un Accueil de tous sans condition :

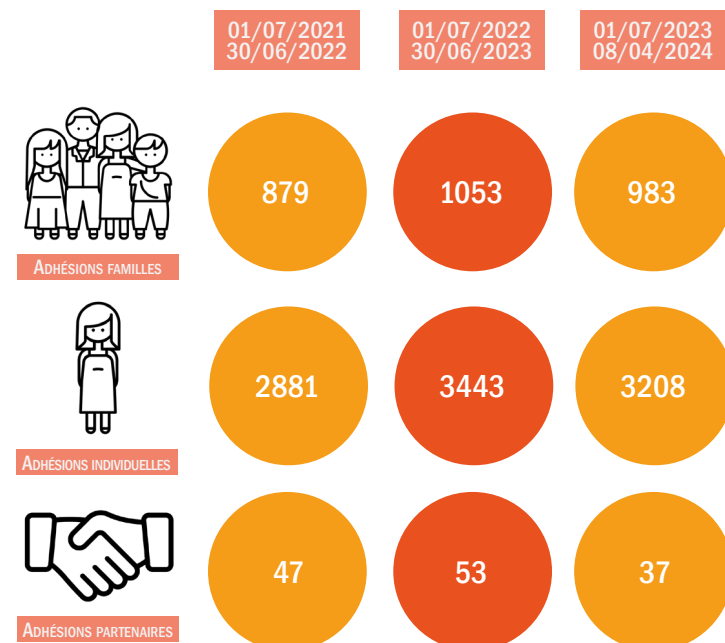
Nous avons travaillé dans le cadre de notre projet social à rendre compréhensible le cheminement des habitants au sein de l'association.

Ainsi, pour la période 2023-2026, nous avons concentré notre démarche autour de trois grands axes pour la réalisation de la mission accueil :

- Favoriser un cadre adapté à la mission Accueil avec un personnel qualifié,
- Mobiliser l'ensemble des bénévoles et professionnels à cette mission unique et partagée,
- Accueillir tous les habitants, les partenaires sans condition

## Les chiffres de l'accueil en 2022

### LES CHIFFRES DES ADHÉSIONS



### LES CHIFFRES DES POINTAGES

	ACCUEIL PHYSIQUE	ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE	BORNE ACCÈS AUX DROITS
Janvier Février Mars	2112	1984	11
Avril Mai Juin	1692	1654	16
Juillet Août Septembre	1602	1709	22
Octobre Novembre Décembre	1509	1332	14

### MISE À DISPOSITION DES SALLES EN 2022



**Salle Expression Corporelle**

10h30 d'OCCUPATION/SEMAINE  
+ PRÊT PONCTUEL AUPRÈS DES PARTENAIRES DE QUARTIER



**Salles d'activités ou bureau**

19h d'OCCUPATION/SEMAINE  
+ PRÊT PONCTUEL AUPRÈS DES PARTENAIRES DE QUARTIER



**Salle Agora**

PRÊT PONCTUEL AUPRÈS DES PARTENAIRES DE QUARTIER  
(RÉGIE DE QUARTIER DIAGONALES, CCN, GRANDES VARENNES, CIE LES MOTS D'IMAGES, LÈVE UN PEU LES BRAS ETC.)





# ENFANCE JEUNESSE

Le Pôle Enfance-Jeunesse est un lieu d'accueil, d'écoute, d'animation, d'accompagnement, de prévention et de partenariat. Il s'adresse aux enfants et aux jeunes de 3 à 25 ans à travers les Accueils Collectifs de Mineurs, l'atelier d'art plastique, le local Jeunes, les cycles d'Accompagnement à la scolarité ou encore l'Académie du Pertuis. Il assure la conduite du Projet Social et œuvre en ce sens en lien avec les acteurs de territoire.

Selon les années, le pôle enfance-jeunesse met en place et coordonne des animations régulières, des stages, des manifestations ponctuelles, des séjours et diverses actions au profit des enfants, des jeunes et de leur famille.

## Les accueils

Le CSC Le Pertuis propose différents accueils :

- Un Accueil Collectif de Mineurs 3- 11ans, ouvert les mercredis et les vacances scolaires
- Un Accueil Collectif de Mineurs 11-14ans, ouvert les mercredis/samedis ainsi que les vacances scolaires
- Un Accueil de jeunes 14-17ans, ouvert du mardi au vendredi de 17h à 19h ou 21h, les mercredis/samedis ainsi que les vacances scolaires
- Un Accueil 18-25ans, ouvert selon les envies jeunes et les projets en cours : soirées, accompagnement de parcours, montage de projets...

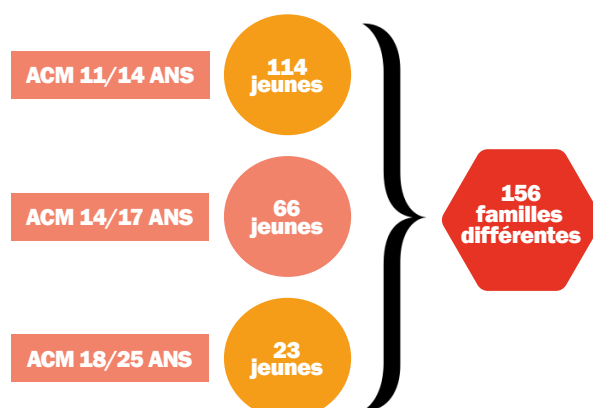
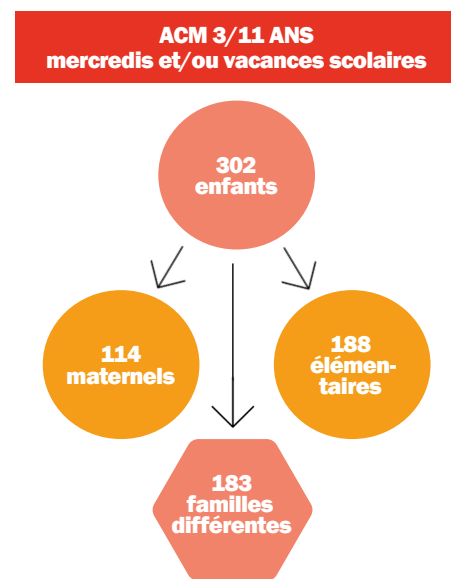
5 objectifs généraux ont été établis pour contribuer au plaisir et à l'épanouissement de chacun :

- Permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteurs de leurs loisirs
- Intégrer la dimension familiale et de quartier dans nos Accueils de Loisirs
- Favoriser l'échange/la rencontre en tenant compte du rythme et des besoins des enfants
- Favoriser la cohérence éducative entre les acteurs
- Favoriser l'ouverture sur le monde extérieur

## UNE ANNÉE EN CHIFFRES



ACM 3/11 ANS	141 filles	161 garçons
ACM 11/14 ANS	66 filles	48 garçons
ACM 14/17 ANS	38 filles	28 garçons
ACM 18/25 ANS	10 filles	13 garçons



505 enfants et jeunes ont fréquenté les accueils du centre socio-culturel en 2023.

La fréquentation sur les accueils des 3-11ans et des 11-14 ans continue de progresser. Nous pouvons observer que la fréquence des jeunes filles continue d'augmenter cette année, créant une vraie mixité dans les différents accueils. Une parité au sein de l'équipe jeunesse permet aux jeunes de mieux s'identifier et d'être plus à l'aise au sein des accueils proposés, notamment au local jeunesse. L'organisation des accueils permet également une mobilisation de l'équipe jeunesse et ainsi une présence éducative en cohérence avec le rythme des jeunes (fin de journée, samedi, soirée).

Le projet enfance-jeunesse c'est aussi des projets et des propositions d'animation à chaque période de vacances, avec une présence éducative continue, même en période estivale (ouverture des accueils en Juillet et en Août, une seule semaine de fermeture sur l'année, lors de fête de fin d'année).

### Origine géographique



### Quotient familial

78,58% des familles accueillies sur l'ACM 3-11ans et 76,26% des familles inscrites sur les accueils jeunesse ont un quotient en dessous de 700. Un travail conséquent auprès de ces familles est mené pour permettre à leurs enfants et jeunes d'être accueillis, notamment avec une tarification journalière suivant les quotients familiaux pour l'ACM 3-11. L'agent PRE et le CCAS sont des partenaires privilégiés afin de garantir les inscriptions et de soutenir financièrement les familles.

## UNE ANNÉE EN LIEN AVEC LES FAMILLES

L'équipe d'animation du pôle Enfance-Jeunesse travaille sur la qualité pédagogique dans les différentes actions qu'elle mène. Un des principaux objectifs est de garder le lien et la relation de confiance avec les familles. Le travail que l'équipe développe auprès des familles est primordial dans le rôle que nous pouvons avoir dans l'accompagnement à la fonction parentale. Ainsi, divers projets sont menés en ce sens :

- Veillées parents-enfants

Lors des périodes de vacances scolaires, ont été organisées des veillées parents-enfants, à la suite des journées d'accueil de loisirs, en lien avec la référente famille du centre socio-culturel. L'objectif est de proposer des temps de jeux parents-enfants, et de faire participer les parents à ces moments ludiques. En 2023, 4 veillées ont été organisées durant l'été et 2 veillées pendant les vacances d'Octobre, autour de jeux de relais, de tournoi de babyfoot ou encore de jeux de société. Des temps appréciés par tous, qui permettent un lien précieux avec les familles.

- Animations/sorties parents-enfants

Dans la même volonté que les veillées, des temps d'animations parents-enfants sont également proposés tout au long de l'année dans le cadre des ACM. En 2023, les parents ont pu participer à diverses activités et sorties avec leur enfant : atelier bien-être, sortie à la piscine, journée à la plage, sortie dans des parcs animaliers, atelier poterie, atelier cuisine...

- Les temps hors les Murs

Par le biais du réseau parentalité, certains partenaires travaillent ensemble afin d'être présents sur les parvis des écoles et du collège, dans le but d'aller à la rencontre des familles et des jeunes. Ainsi, les temps « Autour d'un café » sont organisés sur chaque parvis des groupes scolaires du REP+. Les rencontres avec les parents sont planifiées une fois par mois, devant les 3 groupes scolaires - le matin de 8H20 à 9H30, à l'arrivée des enfants à l'école. Ces temps se font avec la PMI, l'Assistante Sociale du REP+, le PRE et le service Santé Publique VLR. Cela permet d'être repéré par les familles du quartier, de recenser les envies, les besoins, les difficultés, de communiquer sur les actions existantes, d'orienter, d'être en lien direct avec les écoles.

En complémentarité des temps « Autour d'un café », un jeudi par mois une « pause gouter » a été proposé aux jeunes du collège Pierre Mendès France, de 16h à 17h30, à l'initiative de l'équipe jeunesse du CSC et de l'assistance sociale du collège. Cela a permis à l'équipe du CSC d'être repérée par les jeunes du quartier, de recenser les envies, les besoins, les difficultés, de communiquer sur les actions existantes, d'orienter, d'être en lien direct avec le collège. D'autres partenaires ont également pu se joindre à ces temps de manière ponctuelle : ADEI, ALPMS...

Ce travail partenarial facilite grandement les liens avec les familles et les enfants du quartier. Cela permet, via des temps informels, d'aborder certains sujets, de prendre contact, de les connaître, d'être repérés et amène ainsi des rapports plus fluides. Cela permet également de renforcer les alliances éducatives entre partenaires et d'avoir des liens directs et réguliers.



## UNE ANNÉE DE SÉJOURS

En 2023, 4 séjours ont été mis en place, permettant une rupture avec le quotidien pour 55 enfants et jeunes différents.

Les enjeux de ces séjours étaient également de travailler sur les relations entre les filles et les garçons, de les apaiser et de sensibiliser les groupes au respect, à la non-violence et à l'écoute entre pairs. Ces séjours sont également de réels outils pour amener au public une offre éducative, sportive et culturelle différente de celle qui peut être travaillée au sein du quartier.

**Du 05 au 10 Février 2023 : Séjour Montagne, à Boutx-le-Mourties, pour 40 enfants et jeunes âgés de 8 à 17ans.**

Ce voyage a été travaillé en amont avec et par les jeunes, en sensibilisant sur la démarche de projet. L'idée étant de rendre les habitants acteur de leur projet. En effet, au travers différentes actions, les enfants et les jeunes ont été mis au cœur du projet, ils ont pleinement pris leur place et ont su mettre leurs compétences à profit pour s'investir dans l'organisation du séjour. Cette démarche a permis de créer du lien entre eux, facilitant ainsi le départ, et de comprendre la mise en place d'un tel projet. Les enfants et jeunes, habitant le quartier politique de la ville de Mireuil, ont été inclus durant leur séjour dans un milieu radicalement différent de leur cadre de vie habituel, leur permettant de découvrir un environnement matériel, naturel, humain et culturel inhabituel, parfois même encore inconnu. Le dépaysement a été donc total, offrant pour beaucoup l'occasion de voir la montagne pour la première fois.

Le ski alpin a été le principal moteur du séjour. Source de motivation, il a été pratiqué chaque jour. Encadrées par des moniteurs de ski ESF, deux heures de cours ont été données chaque matin aux enfants et aux jeunes afin qu'ils puissent progresser dans leur pratique et l'apprécier. Cette activité a été complétée par la découverte d'autres activités comme le Biathlon ou le Learn-O, jeu permettant aux enfants et aux jeunes d'utiliser leurs capacités mentales (pour la réflexion et le choix des bonnes réponses) et leurs capacités physiques (pour le déplacement sur le terrain de jeu).

Enfin, l'équipe d'animation a également fait la part belle aux jeux collectifs et à tout ce qui est en lien avec la vie en collectivité passant par les moments de repas, l'hygiène, les temps calmes dans les chambres, etc... Un moment de vie collective, partagé par l'ensemble des enfants et des jeunes, n'est jamais banal dans l'expérience sociale de chacun.



**Du 31 Juillet au 04 Août 2023 : séjour à Saint-Georges de Didonne, dans un centre d'hébergement. Le groupe était constitué de 16 jeunes de 11-14ans ainsi que 16 enfants de 8-10ans.**

**Du 21 au 25 Août 2023 : séjour à Soulac-Sur-Mer, pour 16 jeunes de 14-17ans.**

Ces deux séjours ont été travaillés dans le cadre des « colos apprenantes ». Un des objectifs importants de ces séjours concerne la lutte contre la sédentarisation et l'individualisme, passant par l'éloignement des écrans de toutes sortes tout en favorisant une communication directe et multiple avec l'entourage immédiat, sans intermédiaire, sans autre outils que la présence physique... Ces situations ont poussé les jeunes à s'adapter en développant la communication, la collaboration, le partage et toutes formes de comportements et relations avec les autres. Au quotidien, ces projets ont eu pour but de stimuler le « savoir vivre » et le « savoir être ».

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe a mis en place des situations et des activités moti-vantes, sur trois axes essentiels et en alternance :

- Temps d'activités physiques de plein air (découverte du bord de mer, activités de pleine nature...)
- Temps d'activités éducatives, ludiques
- Temps de vie collective et sociale.

La découverte du bord de mer et de l'environnement local a été le principal moteur des séjours, avec l'accès au milieu nautique comme principale source de motivation. Encadrés par des moniteurs diplômés, les enfants et les jeunes ont eu la possibilité de s'initier au paddle, au catamaran ou encore au surf, permettant de travailler sur la persévérance, le manque d'estime et de confiance en soi, sur les responsabilités, mais également la peur du milieu aquatique. Ces activités ont été complétées par de la pratique sportive en pleine nature (accrobranche, vélo, marche...).

**Du 23 au 25 Octobre : séjour à Paris, pour 10 jeunes de 13 à 17 ans, dans le cadre de l'Académie du Pertuis.**

Dans le cadre du dispositif « Académie du Pertuis » certains jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé dans leur parcours scolaire et dans leurs projets sportifs ou artistiques. Afin de poursuivre cet accompagnement de parcours, nous avons travaillé un projet de séjour à Paris, soutenu financièrement par la « Cité éducative ». Ce dernier a eu pour but de valoriser l'engagement des jeunes sur le dispositif en leur permettant de découvrir la capitale sous le prisme de la culture, du sport et de la citoyenneté.

Ce séjour a été co-construit avec les jeunes, notamment le programme des trois jours : visite de l'assemblée nationale, stade de France, Musée d'Orsay, jeu d'orientation dans la ville, découverte culinaire...

## UNE ANNÉE CULTURELLE

### • Stage couture

Lors des vacances de février, un stage de couture a été proposé aux enfants sur les matinées durant 2h. L'occasion pour un groupe de s'initier et se perfectionner à la couture grâce à la présence d'une animatrice couturière. Ainsi, ils ont pu créer des chouchous et des troussees en réalisant toutes les étapes de création, passant par la mesure et création du patron, la découpe du tissu, le premier assemblage et les différentes coutures.

### • Carnaval

En lien avec les médiateurs culturels de l'association, la préparation du Carnaval a été de nouveau pensé afin d'allier au mieux participation et plaisir ! Lors des vacances de Février, afin de préparer avec les habitants l'édition 2023, des ateliers ont ainsi été tenus avec l'équipe du CSC et des artistes plasticienne de l'Atelier Bletterie. Les matinées étaient consacrées aux groupes des ACM, où chaque enfant souhaitant participer venait créer son costume avec l'aide des artistes, des bénévoles et des animateurs du Pertuis. Les après-midis étaient ouvertes à tous, chaque habitant pouvait venir mettre la main à la pâte et chaque famille créer son costume ! De plus, en dehors des vacances des ateliers parents-enfants ont été proposés jusqu'au jour du Carnaval lors des samedis après-midi.

Malgré un report du Carnaval au 24 Juin, 55 enfants ont participé au défilé, soit une trentaine de familles, accompagnés d'habitants et de bénévoles. Une bonne synergie et des familles au rendez-vous de ce moment festif et joyeux !

### • L'accueil du Chapiteau, Cie Avis de Tempête

Du 09 au 20 Octobre 2023, le CSC Le Pertuis a accueilli la Cie Avis de Tempête, qui a installé son chapiteau sur le quartier de Mireuil. Durant ces 15 jours, les enfants et les jeunes ont pu s'initier à la pratique du cirque lors du temps du CLAS et de l'ACM, mais aussi découvrir les différents métiers existants dans une compagnie circassienne. Cela est venu compléter le projet cirque avec l'école Cirqu'Intérieur initié en 2022.



## UNE ANNÉE CITOYENNE

### • Le Rallye Citoyen

Organisé par la ville de La Rochelle et construit avec l'ensemble des animateurs jeunesse de la CDA, le Rallye Citoyen s'est déroulé du 17 au 21 Juillet 2023.

Ce rallye est un parcours découverte à plusieurs étapes d'une rencontre entre la loi et les adolescents. Il a pour objectifs de :

- Permettre aux jeunes de mieux comprendre et développer un meilleur rapport à la loi et aux institutions qui la représentent, d'échanger avec les représentants de ces institutions



- Donner aux jeunes des éléments pour les accompagner dans leur vie d'adultes citoyens et responsables.  
- Permettre aux jeunes de s'engager de manière volontaire sur le rallye en respectant « les règles du jeu » en signant une Charte symbolique de leur adhésion à l'esprit du rallye, comme premier acte citoyen.

Le thème « nul n'est censé ignorer la loi » a permis à un groupe de 8 jeunes d'aller à la rencontre de différentes institutions telle que la prison de Saint Martin de Ré, la caserne des pompiers de Mireuil, le commissariat de police, le tribunal de grandes instances et de participer à différents ateliers autour de la prévention. Il a également été l'occasion pour le groupe d'aller à la rencontre des jeunes des autres centres et quartiers de La Rochelle.

Une journée au Futuroscope avec l'ensemble des jeunes participant au rallye a clôturé l'édition 2023, le 25 Novembre 2023

### • FestiPREV

En lien avec le collège Pierre Mendès France, une animatrice jeunesse a accompagné un groupe d'élèves volontaires dans la réalisation de leur film pour participer au festival FestiPREV qui s'est déroulé du 11 au 13 Mai 2023.

L'objectif étant de créer un court métrage autour des thèmes de la prévention et de la citoyenneté. FestiPrev se décline en plusieurs volets :

- L'accompagnement à la création : de Septembre à Mai des élèves du collège Pierre Mendès France sont accompagnés par les différents partenaires du quartier dans la création de leur propre court-métrage.
- Le Festival : pendant 3 jours, les projections gratuites et ouvertes à tous des courts-métrages sélectionnés permettent aux jeunes de se rencontrer et d'échanger sur leur création. Ce temps de Festival est animé et valorise les initiatives faites par et pour les jeunes.

## QUELLE PLACE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES ?

La place et la participation des enfants et des jeunes est indispensable et essentielle pour un projet cohérent et en accord avec les envies et les besoins du public accueilli.

L'équipe Enfance-Jeunesse s'attache à mettre en place régulièrement des commissions, afin de recueillir la parole des enfants et des jeunes et de les rendre acteurs de leurs loisirs. Cela permet un réel lien de confiance entre le public et les professionnels, et cela favorise l'autonomie, la prise d'initiative et la mise en valeur des actions menées au sein du pôle Enfance-Jeunesse.

A travers ces commissions, les enfants et les jeunes définissent eux-mêmes leur programme de sorties, co-animent des tournois sportifs, organisent l'autofinancement pour leurs séjours. Ils sont également associés à la rédaction et la mise en place du règlement intérieur, dont découlent les règles de vie.

Par ailleurs, les animateurs jeunesse ont animé des temps d'échanges dans lesquelles les jeunes ont pu s'exprimer librement, exposer leurs idées mais également être sensibilisés et informés sur différents sujets comme : les addictions, la contraception, la sexualité, les émotions...

De plus, dans le cadre de l'Académie du Pertuis certains jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé dans leur parcours scolaire et dans leurs projets sportifs ou artistiques.



Outre le séjour à Paris, qui a eu pour but de valoriser l'engagement des jeunes sur le dispositif en leur permettant de découvrir la capitale sous le prisme de la culture, du sport et de la citoyenneté, cela s'est traduit par des sorties culturelles (Coursive, visite de Musées, du Bassin des Lumières à Bordeaux...), par la mise en place d'ateliers de couture ou encore par des découvertes sportives (mise en place d'initiation, match de rugby, match de basket...).

A travers l'Académie du Pertuis, le CSC Le Pertuis souhaite :

- Proposer aux jeunes du quartier de Mireuil un accompagnement individuel qui permettrait de faire le relais entre la scolarité/insertion, la famille, le loisir (la culture et le sport)
- Identifier les appétences des jeunes et les accompagner dans la découverte et l'approfondissement des pratiques
- Promouvoir la notion d'engagement auprès des jeunes
- Pouvoir mettre en lumière les jeunes en les valorisant de toutes les manières possibles
- Impulser une dynamique de groupe qui favoriserait l'entraide, la reconnaissance, et la diversité



## UNE ANNÉE DE PARTENARIAT

L'équipe Enfance-Jeunesse n'a pas vocation à travailler en vase clos. Ainsi, tout au long de l'année, des actions, des projets, des animations... sont menés en lien avec les partenaires du territoire (Mireuil, La Rochelle, CDA..) : rallye citoyen, Festi'Prev, Pause Gouter, départ en séjour, l'accompagnement des parcours...

### Les Partenaires du pôle Enfance-Jeunesse



### Les réunions/actions partenariales



## Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

L'accueil des enfants et jeunes, le soir après le temps scolaire est, depuis longtemps, une dimension du projet Enfance-Jeunesse de l'association. Ce temps bénéficie de soutiens pédagogiques et financiers, de la part de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

10 cycles CLAS sont mis en place au sein de l'association, 5 alloués au primaire et 5 au secondaire, du lundi au vendredi, hors vacances scolaires.

Pour le primaire, les cycles sont proposés de 16h30 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

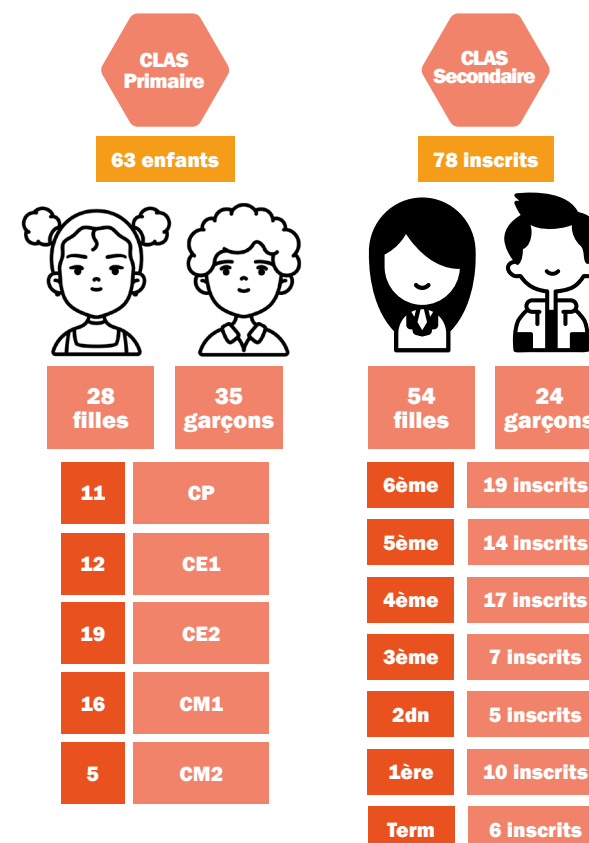
Pour le secondaire, les cycles sont proposés de 17h00 à 18h30 les mardis, jeudis et vendredis, ainsi que les mercredis de 14h à 15h30.

### Objectifs pour les enfants/jeunes :

- Soutenir les enfants/jeunes et apporter une aide pour la réussite scolaire
- Élargir les centres d'intérêt : ouverture culturelle et sociale
- Valoriser les acquis et les compétences, afin de renforcer l'autonomie des enfants/jeunes et leur capacité de vie collective
- Solliciter l'envie, le plaisir et la confiance des enfants/jeunes dans leur capacité à réussir
- Créer une dynamique de groupe dans un esprit d'entraide et de solidarité

### Objectifs pour les parents :

- Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif
- Favoriser le lien familles/établissements scolaires et améliorer la qualité d'action éducative en partenariat avec les établissements scolaires
- valoriser le rôle de parent comme premier éducateur de leur enfant
- mettre en place une coéducation bienveillante
- faire de la diversité culturelle une source de connaissance



Pour l'ensemble des CLAS (primaire et secondaire) a été proposé en 2023 :

- un accompagnement dans les apprentissages scolaires. Pour cela, une équipe de bénévoles accompagne des parcours en lien avec l'équipe d'animation. Le lien avec les parents et les équipes enseignantes est essentiel via des points réguliers sur les besoins de l'enfant, ses difficultés mais aussi ses réussites.

- une aide méthodologique : afin de redonner l'envie, le plaisir et la confiance aux enfants et aux jeunes dans leurs capacités de réussir, notamment grâce à la pédagogie «de détour», en s'appuyant sur la proposition d'activités culturelles, manuelles, sportives... Organiser son temps, prioriser le travail, anticiper les devoirs sont des accompagnements essentiels pour que l'enfant/le jeune puisse se motiver dans l'exercice de ses apprentissages.

- des apports culturels : élargir les centres d'intérêt. Tout au long de l'année ont été proposées des activités culturelles, des ateliers éducatifs sur le temps du CLAS : médiathèque, ludothèque, ateliers cuisine, jardin pédagogique, ateliers théâtre, sorties culturelles (Coursive, La Sirène...), en lien avec les autres secteurs de l'association.

## LES LIENS PARTENARIAUX

En 2023, un lien étroit avec l'agent du Programme de Réussite Educative (PRE) et les établissements scolaires a permis de repérer certains enfants/jeunes nécessitant un suivi via le dispositif CLAS. Ce lien est renforcé chaque année par la participation aux trois conseils d'écoles du quartier, au conseil d'administration du collège, ainsi qu'aux équipes pluridisciplinaires.

En 2023, 49% des enfants et jeunes inscrits au CLAS étaient suivis et orientés par l'agent PRE.

A chaque rentrée scolaire une réunion d'informations est organisée, afin d'explicitier le dispositif, ses enjeux et ses mises en œuvre. Ce temps est proposé à chaque établissement scolaire, et au collège du quartier. Les enseignants sont chargés par la suite de repérer certains enfants qui, selon eux, pourraient bénéficier de ces ateliers, et d'informer les parents concernés. Pour d'autres enfants, les parents peuvent en faire directement la demande auprès du centre socioculturel Le Pertuis.

Le CSC Le Pertuis est également convié aux conseils d'école, aux conseils de classes ainsi qu'aux équipes éducatives des différents établissements scolaires du quartier, afin d'assurer un suivi régulier

des enfants/jeunes inscrits dans le dispositif. Cela permet également d'avoir à connaissance les différents projets des écoles et du collège, et ainsi travailler en lien et avec cohérence sur certaines thématiques.

De plus, des liens sont travaillés tout au long de l'année avec le Collège Pierre Mendès France afin de faciliter les échanges avec les parents. Certaines familles n'osent pas passer les portes du collège, l'équipe peut donc être en relai afin d'accompagner ces familles au sein de l'établissement. Des temps d'échanges entre la CPE, l'Assistante Sociale et l'équipe du CSC sont organisés à chaque période, afin de faire un bilan des jeunes suivant dans le dispositif. Un travail partenarial sur la journée portes ouvertes du collège est également mis en place, avec une équipe mobilisée dans cette action.

## LA PLACE DES FAMILLES

Dans le cadre du CLAS, nous proposons un soutien et un accompagnement des parents dans leur rôle éducatif : nous accordons une place privilégiée et juste pour les parents des enfants et jeunes accueillis au CLAS. Ainsi, en 2023, un travail a été privilégié toute l'année avec les parents bénéficiant du dispositif CLAS :

- Réunion en début d'année pour présenter le dispositif et ses objectifs, à l'aide du projet écrit par l'équipe du CLAS.
- Entretiens lors de chaque inscription, puis tout au long de l'année, suivant le besoin des parents et de l'équipe d'animation (connaissance du projet CLAS, contrat d'engagement, valorisation des compétences des enfants/jeunes, suivi...).
- Temps d'animation parents/enfants tout à long de l'année
- Échanges quotidiens avec les parents, lors de la fin du CLAS Primaire
- Temps d'échanges renforcés par les Café-parents, dits « Autour d'un café », en lien les différents partenaires, sur les trois écoles du quartier ainsi que le collège, amenant alors une complémentarité et permettant également pour certaines familles de découvrir et d'adhérer à d'autres actions menées par le centre socioculturel.
- Mise en place de la Semaine de la Parentalité en lien avec le Réseau parentalité

Valoriser le rôle des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants est une priorité, en associant les parents sur les temps de CLAS et en instaurant une relation de confiance. En effet les parents jouent un rôle déterminant dans le parcours scolaire de leurs enfants, lorsqu'ils peuvent prendre en compte les contraintes scolaires, soutenir les efforts, mesurer les enjeux de l'orientation, transmettre une culture du travail scolaire.

Cependant certains parents ne se sentent pas toujours à même de prendre ce rôle. Ainsi, au CSC Le Pertuis, dans le cadre du dispositif CLAS, l'accent est mis notamment sur la coéducation. L'accompagnement à la scolarité offre alors aux parents un espace d'informations, de médiation, de soutien, leur permettant de s'impliquer davantage dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Le travail réalisé au sein du CSC Le Pertuis par l'ensemble des collègues est très complémentaire pour l'accompagnement des familles. Ainsi, par le biais du CLAS, certaines familles ont pu connaître les différents secteurs et ainsi découvrir et adhérer à d'autres missions menées par le centre socioculturel (par exemple des départs en vacances accompagnés ou autonomes, des journées ou des ateliers parents-enfants organisés par l'association, des sorties familles, des temps d'animation culturelle...).

## LA PLACE DES BÉNÉVOLES

Comme chaque année, les bénévoles sont essentiels dans la mise en place de cette action. Grâce à eux, nous pouvons proposer aux enfants et aux jeunes un meilleur suivi et un appui personnalisé pour certains qui présentent des difficultés scolaires. Les bénévoles participent également aux temps forts de l'année et aux réunions CLAS afin de faire un point sur les situations de chaque enfant et de travailler le projet. En 2023, 7 bénévoles se sont impliqués dans le projet CLAS sur le pôle Enfance-Jeunesse, représentant près de 500 heures sur l'activité. Le nombre de bénévoles, leur implication et leur diversité sont une vraie richesse pour les enfants et leur famille !



# FAMILLES

## Objectifs

- Accompagner la famille à répondre à ses besoins et/ou ses projets
- Favoriser des temps de rencontres, de partage, et de plaisir entre les générations
- Construire et animer une dynamique famille au centre socio-culturel Le Pertuis et sur son territoire
- Permettre aux parents de se rencontrer, de créer des liens, des solidarités entre eux.

## L'ACCOMPAGNEMENT A LA FONCTION PARENTALE

### LA LUDO, MES PARENTS ET MOI



A destination de la petite enfance, cet atelier hebdomadaire, permet d'offrir une bulle de décompression aux parents de jeunes enfants ainsi qu'un espace de découverte et d'exploration pour les enfants autour du jeu. Cet atelier est ouvert à tous, sans inscription au préalable et a lieu tous les vendredis, hors vacances scolaires, de 10h à 11h30 à la ludothèque.

La PMI est aussi présente sur certains ateliers afin de pouvoir faire le lien avec les familles qu'elle accompagne mais aussi dans le but de pouvoir prévenir, informer, orienter selon les demandes et les besoins de chacun.

Quant aux enfants, l'idée est de leur permettre de découvrir un espace sensoriel et un espace motricité afin de développer tous leurs sens. Aussi, des intervenants extérieurs ont pu être invités afin de proposer différents supports comme la relaxation ludique ou encore une représentation musicale, ce qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part des familles. Ce sont ces ateliers qui ont connu le plus gros taux de fréquentation : 39 et 57 personnes.

Ce moment est souvent apprécié par tous, parents et enfants, qu'ils soient de Mireuil, de La Rochelle, de l'Agglomération ou au-delà. D'ailleurs, nous avons pu observer une mixité importante des publics. Sur le dernier trimestre, ce sont 30% des familles qui habitaient les quartiers prioritaires de la ville de La Rochelle.

## LE RESEAU PARENTALITE

8 rencontres - 28 partenaires

Coordonné par le CSC Le Pertuis, le réseau Parentalité regroupe de nombreux acteurs du territoire œuvrant dans le domaine de l'enfance, de la famille et de la santé : PMI, délégation territoriale, assistante de service social et infirmière scolaires, ADEI, ville de La Rochelle (chargée de prévention de santé publique et chargé de projet santé mentale), agents PRE du CCAS, directrices des crèches familiales et associatives, MDAJA, Régie de quartier Diagonales, Cité Educative, membres d'associations et intervenants extérieurs autour de la parentalité, ...

L'objectif principal est de fédérer les différents acteurs du champ de la parentalité sur des questions communes. Ce réseau permet de faire lien entre nous, d'avoir une meilleure connaissance du territoire et des champs d'intervention et compétences de chacun afin de collaborer de manière plus cohérente et plus efficiente ensemble.

Il a pour but de partager les actualités de chacun, de se former à de nouveaux outils, de rencontrer de nouveaux partenaires ou encore d'échanger sur différentes problématiques rencontrées sur le territoire en lien avec les familles et de réfléchir ensemble à des pistes de travail.

Le fait de se rencontrer régulièrement facilite la mise en place de projets communs autour de problématiques repérées, et donc les liens entre nous. Tous les ans, ce réseau réfléchit, organise et coanime des actions sur la semaine de la Parentalité.

## SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

21 actions - 410 personnes

### Objectifs

- Soutenir la parentalité en favorisant des temps de partage entre parents et enfants
- Permettre d'avoir du temps pour soi, pour chaque membre de la famille, en diversifiant les actions
- Créer du lien social entre les familles, développer leurs connaissances et leur réseau
- Proposer un panel d'actions permettant de s'ouvrir à de nouveaux outils, à différents supports pédagogiques,
- Dynamiser et enrichir le travail partenarial autour d'un projet commun, valorisant le travail quotidien de chacun sur le quartier

Chaque année est proposée une action commune, coconstruite avec les partenaires du territoire de Mireuil, et coordonnée par la Référente Familles du CSC Le Pertuis : la semaine de la Parentalité.

A destination des familles de Mireuil, elle met à l'honneur la famille et la parentalité pendant plusieurs jours. Le but est de proposer des actions différentes de celles proposées habituellement par nos structures, et mettre en lumière des temps forts coanimés par différents acteurs du territoire autour de la parentalité.

Cette année, la compagnie « Avis de Tempête » avait installé son chapiteau au cœur du quartier de Mireuil. A travers leur spectacle « Mater ! », la compagnie de cirque abordait le thème de la maternité. Une belle façon d'évoquer la parentalité et un franc succès puisque, malgré une météo capricieuse, les représentations affichaient complètes et les familles étaient au rendez-vous !

Par ailleurs, le chapiteau a accueilli différents ateliers : une initiation cirque avec les mamans en soirée, un parcours moteur pour la petite enfance et leurs parents, un atelier « estime de soi » avec des jeunes ... un lieu à part, mise à disposition par la compagnie, pour une belle parenthèse.

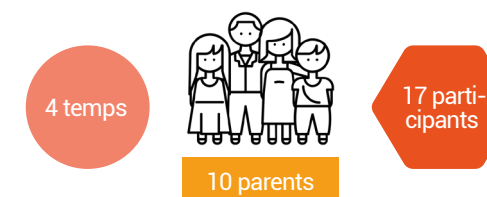
« La Parentalité sur un fil » était le thème choisi pour cette semaine, en écho à la compagnie de cirque mais aussi en reflet au quotidien des parents. Pour cela, différents ateliers ont été mis en place à destination de chacun avec une diversité des propositions : après-midi festif, débat-conférence, projection d'un film sur les troubles dys, soirée interculturelle, soirée mamans, cours d'auto-défense, sortie accrobranche/escalade pour les familles, ...

## DES LOISIRS PARTAGES EN FAMILLE



Des temps parents/enfants ont été mis en place tout au long de l'année avec différents supports. Au programme : des soirées en famille, une nuit au jardin, des balades en forêt ou à la mer, du cinéma, un spectacle, un barbecue, des ateliers autour du carnaval ou de Noël, une fabrication de savon maison, des ateliers cuisine, un temps à la médiathèque, un festival de la petite enfance ... Au total, ce sont 30 moments différents qui ont été proposés sur l'année.

## INSTANT PARENTS



Fin 2023, des « Instants Parents » ont été mis en place. Une fois par mois, un temps est proposé pour et seulement pour les parents grâce à différents supports : balade, cuisine, bowling, jeux de société, ... et au gré des envies des parents.

Les objectifs sont multiples : disposer d'un temps pour souffler, se ressourcer en profitant d'un moment de loisirs et de partage avec d'autres parents, créer un espace ressource où chacun peut s'exprimer, permettre une bulle de détente pour être plus disponible avec son/ses enfant(s) ensuite et donc resserrer les liens parents/enfants.

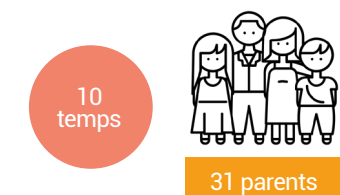
Dans les premiers temps, des actions ont été proposées en soirée mais

le créneau n'est pas toujours simple pour les parents qui ont souvent les enfants à gérer. Par la suite, des temps ont été proposés en journée, lorsque les enfants sont à l'école. Cela a plutôt bien fonctionné même si pour certains, il est encore difficile de s'accorder du temps pour soi. Cette action sera reconduite en 2024 afin de pouvoir réaliser un bilan plus complet, sur une année entière.



## LA PLACE DE L'HABITANT DANS SES PROJETS ET LA VIE DU QUARTIER

### APÉRO PAPOTE



A l'Apéro Papote, les parents sont conviés dans le but d'échanger leurs idées, leurs envies, leurs besoins, leurs projets, ... afin de proposer des activités en adéquation.

Autour d'une boisson chaude ou d'un jus et de quelques gourmandises, il est souvent le lieu où on se rencontre de façon complètement informelle avec d'autres parents, où on crée du lien. Puis, on échange sur son quotidien, on fait part de ses questionnements, de ses problématiques. Les parents peuvent aussi se donner les bons plans, les informations, les événements à venir.

En 2023, 10 temps ont été proposés tout au long de l'année, que ce soit en fin de journée, en matinée ou au goûter afin de permettre à chacun de se rendre disponible selon ses impératifs.



## SORTIES FAMILLES



Tout au long de l'année, des sorties sont proposées aux familles, après concertation avec elles autour de l'apéro papote mais aussi sur des temps plus informels. Le programme est avant tout élaboré pour et par les familles.

Les objectifs sont multiples : permettre de sortir du quartier tout en profitant de moments de loisirs en famille, favoriser la création du lien social, rompre l'isolement, favoriser les liens intergénérationnels...

En 2023, en moyenne, 1 sortie a été proposée par mois, d'avril à juin, puis de septembre à novembre, et 1 par semaine pendant les vacances d'été. Les propositions ont été variées alternant sorties de proximité (visite de l'aquarium de La Rochelle, accrobranche et escalade à The Peak, découverte de l'île d'Aix, balade en barque sur la Venise verte...) et sorties plus lointaines en autocar (Bioparc de Doué la Fontaine, O'Gliss Park...).

Ce sont donc 13 sorties qui ont eu lieu en 2023, avec la participation de 140 personnes, soit 39 familles qui se répartit comme suit : 57 adultes, 68 enfants âgés de 4 à 17 ans et 15 enfants de moins de 3 ans. Nous remarquons une fréquentation plus féminine sur les sorties puisque les filles et les femmes représentent 61% du public accueilli contre 39% pour les garçons et les hommes.

## PROJET SÉJOUR 2024



A l'initiative de certaines familles, un projet séjour est en cours. A compter de novembre 2023, un groupe de familles s'est constitué avec une envie commune : partir en séjour. Après des recherches individuelles, la destination d'Arcachon a été validée ainsi que les dates de séjour, la 1ère semaine d'août.

Deux fois par mois, le groupe s'est donc retrouvé afin d'échanger sur leurs envies, faire part de leurs recherches de logement ou encore évoquer les activités du séjour.

L'implication de chacun est variable, en fonction de son histoire, de sa disponibilité et de ses compétences. Parfois, passer la porte du centre socio-culturel est déjà un énorme pas en avant. Pour d'autres, pouvoir téléphoner à une structure de loisirs pour demander un devis est une fierté.

A travers ces moments, un réel lien de confiance se crée, ce qui permet d'évoquer d'autres sujets et de pouvoir mettre en place des projets en lien direct avec les besoins, les envies et les potentialités de chacun.

## STAGE VÉLO



Un stage a été mis en place durant une semaine, en lien avec l'UFOLEP, en juillet 2023.

8 mamans se sont inscrites pour ce stage. 6 d'entre elles ont réussi à aller jusqu'au bout de la démarche et ont appris à rouler, seules, autour du parc Kennedy. Aujourd'hui encore, elles continuent la pratique du vélo régulièrement.

Ce stage s'est déroulé en 4 matinées, du 17 au 21 juillet. Le 1er jour, les stagiaires ont découvert les vélos autour d'un rapide rappel de ses composants. Puis après un réglage des vélos et des casques, les stagiaires ont pu commencer à se mettre en selle. Cette 1ère phase a permis à l'UFOLEP d'adapter son programme en fonction du niveau de chacun. Un point de sécurité routière a également été fait le 3ème jour.

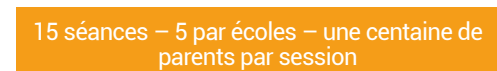
Certaines stagiaires ont depuis fait l'acquisition d'un vélo afin de poursuivre leur apprentissage et perfectionner leur pratique. Le but est ensuite de pouvoir partager des temps de loisirs avec leurs enfants autour d'une balade en vélo.

Par ailleurs, le fait d'avoir pu pratiquer ce stage sur l'espace public et notamment au niveau du parc Kennedy a permis d'interpeller certains habitants qui nous ont questionnés et ont pris aussi quelques renseignements pour un éventuel futur stage. Nous nous sommes aperçus que nombreux étaient ceux ou celles qui souhaitaient apprendre ou réapprendre à faire du vélo.

Le bilan positif de ce stage et les nombreuses sollicitations pour proposer d'autres stages nous appellera sûrement à collaborer de nouveau avec l'UFOLEP en 2024.



## AUTOUR D'UN CAFÉ



Une fois par mois, devant les écoles du quartier, la coordinatrice enfance-jeunesse, la Référente Familles et des partenaires (les agents du Programme de Réussite Educative du CCAS, la chargée de prévention de santé publique, les puéricultrices PMI, les assistantes de service sociale de la délégation territoriale, l'assistante de service sociale et l'infirmière scolaires) proposent un café et des petits gâteaux à l'ouverture des écoles.

Les dates sont prédéfinies par l'ensemble des partenaires avant chaque semestre. Ce temps informel permet plus précisément de créer du lien avec de nouvelles familles, de prendre le temps d'échanger et de faire connaissance dans un lieu neutre, de partager des informations utiles qui se noient parfois parmi le flot d'informations reçus par les parents. En 2023, « Autour d'un café » a eu lieu à 5 reprises dans chaque école. Suite aux événements de fin d'année et à la mise en place du plan vigipirate, nous avons dû annuler ces moments puisque les rassemblements devant les écoles étaient et sont toujours interdits.

A chaque café, ce sont environ une trentaine de personnes qui viennent à notre rencontre pour boire un café, dire bonjour, questionner, s'informer ou tout simplement bavarder.

## ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES FAMILLES



La référente Familles peut aussi accompagner individuellement certaines familles, à la demande de celle-ci à un moment donné de leur parcours, sur diverses questions : scolarité des enfants, départ en vacances, problématiques familiales, difficulté dans le logement, ... L'entretien individuel permet de se recentrer un peu plus sur soi, de formuler parfois des besoins plus intimes et personnels en se sentant davantage en sécurité pour se confier.

Les partenaires (PMI, PRE, assistantes de service sociale, association l'Escale ou Altea Cabestan, ...) peuvent également orienter certaines familles vers le Centre socio-culturel.

Une dynamique de démarche transversale avec les différents collègues du centre socio-culturel et un travail partenarial est alors nécessaire afin d'apporter des solutions en adéquation avec les besoins formulés par les familles.



## Perspectives 2024/2026

### FAVORISER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Des échanges réguliers entre la Référente Familles, la coordinatrice enfance-jeunesse et la référente adultes-Seniors permettent de faire le lien entre les différents secteurs. La transversalité favorise le renforcement des liens intergénérationnels et la cohésion au sein de la famille en proposant des activités conjointes.

En 2024, nous espérons développer des liens entre les parents et les jeunes mais aussi entre les seniors et les parents en proposant des actions au plus près de leurs envies et sur des thèmes qui les rassemblent comme la cuisine, le sport, le bien être.

A travers des temps conviviaux, de détente et de plaisir, l'idée est de pouvoir permettre la rencontre et l'échange entre ces différentes générations, de créer du lien et parfois même baisser les barrières des stéréotypes liés à l'âge.



## SOUTENIR LES PARENTS DANS LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES DE LEURS ENFANTS ET DANS LA DÉCOUVERTE DE L'OUTIL NUMÉRIQUE

Nous sommes partis du constat que les équipes étaient peu en lien avec les parents des jeunes après leur entrée au collège. En effet, le fossé se creuse souvent entre les parents et les enfants : la communication est plus difficile, les codes divergent, le dialogue est souvent rompu. Les parents ont parfois des difficultés à comprendre ce que vivent les jeunes au quotidien. La différence de génération est souvent marquée à l'adolescence. Nombreux sont les sujets qui les éloignent : la scolarité, le numérique, les réseaux sociaux, les relations amoureuses ... Les parents s'inquiètent pour leurs enfants et ont tendance à les protéger, ce que ne comprennent pas toujours les jeunes qui rêvent de liberté et d'insouciance.

Le centre socio-culturel Le Pertuis a un rôle de médiation à jouer dans cette période charnière de l'adolescence.

Dans un premier temps, et afin de réduire le fossé entre ces générations et de pouvoir permettre le dialogue, nous aimerions proposer des temps réguliers pour les parents, sur le temps de CLAS des jeunes, en fin de journée, afin de renforcer leurs compétences parentales sur différents sujets en lien avec leur enfant en faisant appel à des partenaires du quartier : collège Pierre Mendès France pour la scolarité, la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes pour les questions du quotidien, les promoteurs du net afin d'aborder le numérique et les réseaux sociaux, ...

Puis, il serait intéressant, dans le cadre du CLAS, d'aborder certains sujets avec les adolescents comme le harcèlement scolaire, l'égalité fille/garçon, le consentement ou encore le handicap et la notion de différence, avec des supports ludiques.

L'objectif principal est de pouvoir avoir une meilleure compréhension de ce que vit et ressent l'Autre (jeune ou parent), d'apporter des outils et des éléments concrets sur des thèmes choisis afin d'ouvrir le dialogue entre générations.



# ADULTES SENIORS

## Activités Adultes

### LES JOURNÉES CONSO ET BIEN-ÊTRE

Cette action est ouverte en priorité aux personnes orientées par les professionnelles des différentes structures partenaires. Elle s'adresse aux habitants de Mireuil ou quartiers limitrophes, rencontrant des difficultés financières, sociales, d'insertion et/ou de santé.

#### Objectifs :

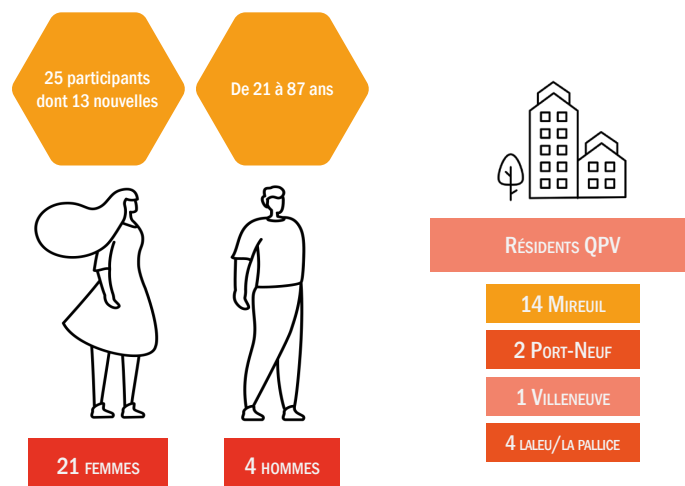
- Rompre l'isolement
- Favoriser l'estime de soi
- Amener les personnes à prendre conscience de leur état de santé et à agir en conséquence
- Proposer des ateliers et activités concrets qu'elles peuvent s'approprier facilement
- Connaître les lieux et professionnels ressources et être en capacité de les solliciter
- Rendre les personnes actrices de l'action en étant forces de propositions

Treize séances ont été programmées, de septembre 2022 à mai 2023. Deux ont été annulées faute de participants pour l'un (2ème bilan de santé) et de disponibilité d'un partenaire pour l'autre (2ème séance à l'Ecole Matile).

L'ensemble des professionnelles reste impliqué sur l'élaboration du projet et sa réalisation. Les professionnelles animent ou co-animent les séances avec parfois des intervenants extérieurs en fonction des thématiques abordées.

Cette année, deux personnes se sont proposées pour animer une séance chacune : « Budget au quotidien » et « Culture malgache ». De plus, sur la séance « Atelier créatif », les professionnelles ont mobilisé les participants pour réfléchir et échanger autour de la thématique des « pensées positives ».

Les inscriptions et rendez-vous se sont faits à l'accueil du Centre socio-Culturel. Avant chaque séance, les chargées d'accueil contactaient les personnes inscrites pour s'assurer de leur présence, voire pour les remobiliser.



#### Partenariat :

- Centre socio-culturel Le Pertuis (porteur du projet)
- Centre communal d'action sociale de La Rochelle
- Délégation territoriale de La Rochelle Ré Aunis Atlantique
- Immobilière Atlantic Aménagement

#### Intervenants ou structures spécialisées dans les thématiques proposées

- E.C.O.LE de la mer
- Ecole Matile
- Centre d'Examens de Santé de Niort
- Aude AMBERT, DIAGONALES
- Docteur DESMET, Médecin généraliste spécialiste du sommeil
- Frédéric POITIER et Mélanie CASSERON, ALPMS
- Mathilde GAINARD, La Recyclerie La Belle Affaire à Aytré

### TABLE D'HÔTES

Un repas préparé par des bénévoles est organisé chaque mardi midi (hors vacances scolaires) et proposé aux habitants. Les tables d'hôtes visent à construire des solidarités et du lien social en proposant des temps de partage, de plaisir et de convivialité.

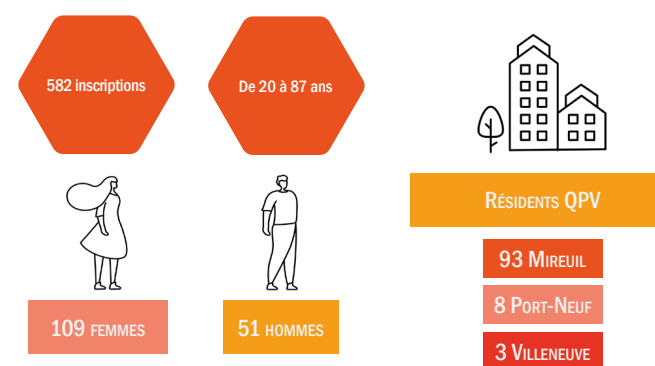
Les bénévoles se sentent utiles, prennent plaisir à partager leurs savoirs culinaires et en faire bénéficier les convives. Les objectifs sont les suivants : Apporter des notions d'équilibre alimentaire, des techniques et des connaissances culinaires de base, partager un repas équilibré, profiter d'un temps convivial.

Des bénévoles accompagnés par une animatrice ont préparé chaque semaine un repas pour des habitants.

Les menus ont été travaillés en réunion, en veillant toujours à privilégier des fruits et légumes de saison et à respecter les notions d'équilibre alimentaire. L'ensemble du groupe s'organise pour la gestion des denrées et de la réserve alimentaire, les courses, la confection du repas, le service et le rangement.

Ce moment est aussi important pour les bénévoles que pour les convives, il permet de manger un repas équilibré et accessible financièrement (5€ adhérents et 7€ non adhérents) une fois par semaine.

16 tables d'hôtes ont été organisées entre janvier et décembre 2023 dont une table d'hôtes de Noël avec 105 inscrits.



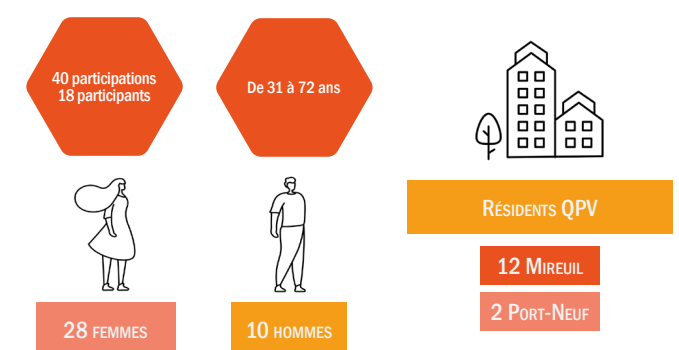
### CUISINE DU MONDE

L'action cuisine du monde est un atelier collectif de préparation et de partage de recettes de toutes origines culturelles.

Les objectifs sont multiples : animer un atelier cuisine ouvert aux habitants autour de préparations individuelles, favoriser la connaissance par la cuisine de cultures diverses, rechercher en lien avec les membres de l'équipe de nouvelles personnes.

5 repas ont été réalisés (repas algériens, français, espagnol, sénégalais etc.) entre janvier et décembre 2023.

L'action consiste à partager en groupe un « menu du monde » proposé par un habitant. Ce dernier participe à l'achat des denrées avec l'animatrice puis, la préparation des mets et le repas se font collectivement. A l'issue de l'action, des fiches recettes sont rédigées dans le but de permettre aux personnes de reproduire les plats chez elles.



### LES ACTIVITÉS LOISIRS ET BIEN-ÊTRE ADULTES

#### Objectifs

- Proposer des ateliers ouverts à tous
- Favoriser le lien social et les solidarités
- Découvrir de nouvelles techniques et apprendre
- S'attacher à la convivialité dans l'accueil et l'animation.



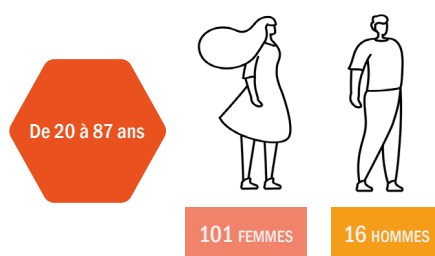
Cette action se décline à travers les âges et se compose de plusieurs ateliers autour de la pratique de la gym, du fitness, la marche, la piscine, la danse, les sports collectifs. Chaque année, certaines activités peuvent laisser place à d'autres, en fonction de l'engouement qu'elles suscitent et des demandes formulées.

Les professionnels veillent également à favoriser les modes de participation des habitants devenant adhérents et souhaitant s'investir par la connaissance et la transmission d'une technique ou d'un savoir-faire.

Pour les activités physiques, les contenus de séance sont adaptés aux possibilités de chacun par la mise en place d'une démarche pédagogique différenciée. Le public investi est soucieux d'améliorer son niveau de condition physique (l'assiduité d'une grande partie des participants en est garante).

Un public hétérogène de par la tranche d'âge et de par les capacités d'adaptation physique de chacun. L'entraide et la richesse des échanges entre participants font aussi de ces activités le centre d'intérêt d'une grande qualité de relations humaines.

Les activités se déroulent dans une bonne ambiance, les participantes sont assidues et volontaires. Certains intervenants expliquent que les participants sont conscients et satisfaits des moyens que le Centre socio-culturel met à leur disposition pour mener à bien leur projet individuel.



Gym' santé	17	1	De 51 à 88 ans
Energ' gym	8		De 57 à 72 ans
Pilates	7		De 34 à 82 ans
Piscine	8	2	De 33 à 78 ans
Marche	14	4	De 23 à 90 ans
Marche aquatique côtière	5		De 37 à 75 ans
Couture	12		De 34 à 74 ans
Anglais	8	1	De 69 à 78 ans
Guitare	4	1	De 45 à 51 ans

## CYCLE D'ATELIERS BONS GESTES ET BONNE ASSIETTE

### Objectifs

- Informer et sensibiliser en matière d'éducation alimentaire
- Apporter des notions complémentaires en lien avec l'alimentation et la vie quotidienne (plaisir de manger, freins et motivations à cuisiner, etc.)
- Sensibiliser à la pratique d'activité physique

En 2023 le partenariat engagé depuis plusieurs années avec la Banque alimentaire de Charente-Maritime s'est poursuivi autour d'un nouveau projet.

Constatant que certains adhérents du Centre socio-culturel sont bénéficiaires de l'aide alimentaire et dans l'objectif de travailler avec les partenaires de territoire, nous avons sollicité l'épicerie solidaire du CCAS. Des temps de travail ont été menés entre les 3 structures et ont abouti à la construction du projet « Bons gestes et bonnes assiette » : une action proposant des ateliers collectifs animés par une diététicienne de la Banque alimentaire dans les locaux de l'Epi'solidaire et du CSC Le Pertuis et à destination des différents publics. L'idée étant également de permettre aux personnes de découvrir/de mieux connaître le fonctionnement des deux structures.

6 séances autour de l'alimentation (animation prévention santé ou atelier cuisine) et de l'activité physique adaptée animé par un éducateur de l'association Siel bleu.

## Dispositif Action Collective d'Insertion Sociale (ACIS)

Depuis février 2023, le dispositif ACIS est assuré par la référente du secteur adultes seniors qui a poursuivi et réorganisé sa mise en œuvre au sein de la structure. La bascule s'est faite logiquement puisque la coordination du pôle impliquait déjà le pilotage, l'animation et l'accompagnement du projet éducatif pour les adultes-seniors (activités, médiation sociale et participation des habitants, actions santé bien-être, projets séjours, etc.), le lien avec les partenaires pour ce public. Les personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS sont généralement orientées par des partenaires et peuvent cumuler certaines difficultés : financières, de mobilité, de santé, d'isolement, d'absence de la maîtrise de l'outil numérique, de rupture d'insertion via l'emploi.

Le dispositif répond à une grande majorité d'entre elles et amène la personne dans un processus d'autonomisation progressive. Aussi, le quartier bénéficie d'un maillage partenarial important, chaînon qui garantit la réussite du dispositif dans le but d'un accompagnement en cohérence. A travers les passerelles créées, on peut voir l'importance des divers champs de compétences professionnels dans le suivi d'un individu.

On retrouve ce partenariat à différents niveaux : de l'écriture à la mise en œuvre d'actions collectives, lors des suivis individuels ou encore sur des temps de réunions. En effet, il permet de se rencontrer, se reconnaître, de créer un lien de confiance, d'identifier les besoins des usagers, de travailler sur les parcours, les suivis des personnes de manière plus efficiente. Il s'est développé de façon significative au fil des années notamment à travers la mise en œuvre d'actions collectives. D'autre part, le Centre socio-culturel est interpellé et travaille avec des partenaires très divers. De fait, le public accompagné dans le cadre du dispositif amène des situations, des besoins et des projets variés.

L'ACIS s'adresse à toute personne souhaitant :

- Rompre l'isolement
- Participer à des échanges
- Prendre conscience du chemin parcouru
- Développer sa capacité d'agir pour soi, avec et pour les autres

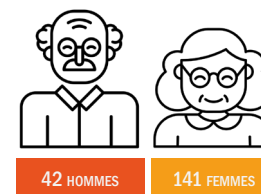
Les étapes d'accompagnement :

- Une prise de contact avec un référent.e social.e ou une entrée directe par le centre socio-culturel
- Une rencontre impliquant la personne identifiée ou orientée pour échanger sur ses attentes, ses besoins et ses envies
- Une présentation de la structure et de ses activités
- Une définition de ce qu'il est possible de faire ensemble : objectifs, durée, points d'étape.

## Seniors

### Objectifs

- Lutter contre l'isolement, rompre la solitude
- Créer un réseau de bienveillance entre retraités, futurs retraités et habitants du quartier
- Préserver l'autonomie des personnes par un accompagnement adapté



Depuis la création du secteur seniors en 2014, les professionnels du Centre socio-culturel (CSC) Le Pertuis s'attachent à répondre au mieux aux demandes des habitants retraités et futurs retraités du quartier de Mireuil.

Les commissions d'habitants, les coopérations partenariales et en réseau, nouvelles ou renouvelées, nous permettent de réajuster notre diagnostic, de repérer les besoins et manques exprimés par les personnes pour ensuite mettre en place de nouvelles activités, organisées au sein d'un secteur dédié aux seniors et coordonné par un référent.

La constante évolution du nombre de seniors adhérents nous incite à poursuivre notre démarche d'accompagnement auprès de ce public et nos actions. Pour que chaque senior trouve sa place, crée ou participe à des projets, un point d'attention est porté sur l'adaptation de nos activités à un public vieillissant et, en parallèle, l'accompagnement des seniors dans leur transition emploi-retraite.

## LES ACTIONS PARTENARIALES

Le partenariat engagé avec les différentes structures et associations alimente nos réflexions et définit de nouvelles actions à mettre en place.

### Forum Bien-être

#### Objectifs

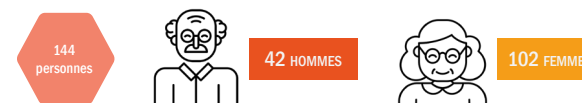
- Faire réseau entre deux centres sociaux, échanger sur le quotidien, les pratiques professionnelles
- Créer du lien entre les différents acteurs du quartier intervenants auprès des seniors actifs et retraités
- Informer sur les dispositifs en faveur des 55 et +
- Permettre à des habitants de vivre un moment d'animation joyeux, festif et informatif

Le Centre socio-culturel organise en partenariat avec de nombreuses structures une journée seniors. Ce projet co-piloté avec le Centre Social et Culturel Vent des Îles est l'aboutissement d'une démarche collective avec une vingtaine de partenaires, qui viennent animer, renseigner et écouter les habitants.

Cette journée, gratuite, s'adresse à un public qui prépare et/ou vit sa retraite, aux aidants, à toute personne concernée par le bien-vieillir en quête d'informations pour mieux vivre chez soi et dans sa ville. Le public peut y découvrir les stands de nos partenaires ainsi qu'un programme d'animation varié, échanger et s'informer sur les services proposés, les activités adaptées etc.

En 2023 la journée s'est déroulée le jeudi 5 octobre. A noter : Prochaine édition : jeudi 3 octobre 2024 !

Une fréquentation en augmentation chaque année. Un événement pour les seniors qui permet de trouver sur un même lieu différentes actions, activités et propositions en lien avec leurs besoins spécifiques.



### Partenaires présents :

CARSAT, AGIRC-ARRCO, Fédération Française des Diabétiques 17, Siel bleu, Régie de quartiers Diagonales, OPHLM, AXA A TOUT CCEUR, Optidomia, Médiathèque de Mireuil, Banque Alimentaire de Charente-Maritime, Immobilière Atlantic Aménagement, Unis-Cité, ASEPT des Charentes, Résidence seniors Domitys, France Alzheimer, France Bénévolat, Sophrologue, Art thérapeute : Gaëlle VIVIER, Gym mémoire : Viviane GRANSEIGNE, Atelier mémoire : Annie AUGER, Pilates : Martine GUIRAUD, Généalogiste : Coralie VERDIER

### Immobilière Atlantic Aménagement

La Convention établie favorise l'orientation et le conseil auprès de certains seniors confrontés à des difficultés de logement. Les liens établis depuis plusieurs années avec le CSC, facilite la programmation de temps conviviaux entre adhérents.

### ASEPT

Cycle de 6 ateliers de 2H30 par semaine animé par un professionnel de la santé des seniors de l'ASEPT (Association santé éducation et prévention sur les territoires des Charentes). Ateliers « Préservons-nous » (des conseils et des techniques pour améliorer ses capacités physiques, mentales, émotionnelles afin d'aller vers un mieux-être). 11 participantes âgées de 55 ans et +

### SEJOUR SENIORS

Depuis 2022, les centres sociaux Le Pertuis, Vent des îles, Villages d'Aunis travaillent conjointement à la réalisation de séjours à destination des seniors.

Le séjour et les différents temps de rencontre permettent de connaître davantage le public, de créer du lien durable, de cibler les besoins et envies et de faciliter l'accompagnement des habitants. Nous espérons pérenniser cette initiative sur du long terme et permettre aux seniors de devenir autonome dans leur départ en vacances seuls ou entre amis. Une édition 2023 réussie qui a réuni 36 participants et nous a conduit à poursuivre le projet en proposant un nouveau départ en 2024 pour un plus grand nombre de seniors soit 48 personnes. Prochain séjour : du 17 au 21 juin 2024 à Seignosse (Landes).

### ACTIONS COLLECTIVES À L'ANNÉE

**Atelier mémoire** : Annie, animatrice bénévole propose deux ateliers de par semaine soit, pour 2023, 44 séances. 32 inscrits au total dont 2 nouvelles personnes. Une moyenne de 13 participants par atelier.

**Equilibre avec Siel Bleu** : 13 inscrits (12 femmes et 1 homme) de 50 ans à 85 ans.

**Sorties** : Les sorties ont été mutualisées avec le public « Café » voire même le public « Familles ». Cf. : Partie Azimut

### NOUVELLES ACTIONS 2023

**Atelier mémoire-olfactif** : des ateliers ludiques et olfactifs pour solliciter la mémoire et voyager. Cycle de 10 ateliers mémoire avec un thème olfactif à chaque séance. 8 participants / 7 femmes – 1 homme

**Atelier d'initiation à la recherche généalogique**. Deux sessions d'initiation. 9 participants / 8 femmes et 1 homme

**Formation Gestes qui sauvent** : apprendre à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours. Atelier animé par un intervenant de l'Ufolep. 9 participants / 8 femmes et 1 homme

### LA PLACE DES HABITANTS

Commission seniors. Une fois par trimestre, une commission est proposée aux habitants afin d'échanger sur le projet dans sa globalité, amener de nouveaux axes de travail, recueillir les besoins de chacun et établir un programme d'activité.

### TRAVAIL EN TRANSVERSALITÉ

La référente seniors s'attache à travailler en transversalité avec les autres secteurs (enfance, jeunesse, familles) pour créer du lien, de la solidarité entre les générations. Ces moments de partage sont source de transmission de savoirs : savoir-être et savoir-faire.



# L'AZIMUT

## Objectifs

- Valoriser la rencontre informelle comme outil d'accueil, d'information et d'orientation.
- Investir les habitants dans la vie du café mais aussi sur le quartier.
- Favoriser la mixité sociale.
- Lutter contre l'isolement.
- Valoriser les savoirs, savoir-être et savoir-faire des habitants.

Le Café Azimut a répondu à un besoin de contact, d'écoute et de conseil auprès des habitants qui souhaitent se réunir dans un lieu convivial et chaleureux ouvert régulièrement.

Le café est ouvert à toute personne. L'adhésion au Centre socioculturel n'est pas obligatoire pour le fréquenter mais nécessaire pour participer aux activités, ateliers et sorties.

L'Azimut est un lieu d'accueil convivial, d'échanges et de partages. Il est un point d'information et de conseil (programmation culturelle de la ville de La Rochelle, lien avec les activités internes du Centre socioculturel Le Pertuis, manifestations des partenaires, orientation vers les professionnels et services compétents, etc.).

Les animateurs s'attachent à valoriser les savoir-faire en développant des activités proposées par les habitants. L'objectif est de les rendre acteur de la vie du café et, à plus grande échelle, acteur de quartier, en favorisant leur participation. Tous, peuvent ainsi se retrouver autour d'une même envie ou partager leurs centres d'intérêts.

Des activités hebdomadaires et des manifestations mensuelles de plus grandes envergures sont proposées : ateliers créatifs, sorties culturelles et festivités diverses.

L'Azimut permet, plus largement, de faire de nouvelles rencontres, de retrouver une vie sociale et de lutter contre l'isolement. Il est un lieu informel, un premier pas vers le Centre socioculturel. Il permet de répondre aux préoccupations, d'apporter des solutions aux demandes et de créer du lien.

## L'AZIMUT, OUTIL DE MÉDIATION SOCIALE

Le café Azimut est un lieu convivial, chaleureux au sein duquel les habitants peuvent, autour d'une boisson, rencontrer un animateur à l'écoute et disponible pour apporter une aide immédiate ou un conseil, dans la mesure du possible.

## Les valeurs du Centre socioculturel Le Pertuis

Le projet Café Azimut s'est inscrit dans les valeurs et objectifs du Centre socioculturel Le Pertuis à savoir :

Favoriser la dignité, le respect, le bien-être de l'habitant, Renforcer l'estime de soi.

Construire des solidarités et du lien social entre les habitants de toute condition, de toute origine culturelle.

Lutter contre toute forme d'exclusion, de discrimination, dans le respect de la laïcité (Fraternité)

Garantir un espace de vie, ouvert à tous, qui encourage la prise d'initiative et la pratique de la "Citoyenneté"

## Les Activités TEMPS D'EXPRESSION DES HABITANTS

La commission café

31 participants

10 commissions

Ces temps de rencontre et d'échange animés par les professionnels visent à investir pleinement les habitants et bénévoles dans la vie du café mais aussi à l'échelle du quartier. Les habitants sont force de propositions et de décisions sur les différentes thématiques abordées. Les commissions permettent notamment d'établir le planning d'activité, de travailler sur l'investissement du café, à l'organisation de certaines manifestations, d'échanger sur les difficultés rencontrées.

Réunion café

8 réunions

Le responsable du café organise une réunion réunissant salariés et bénévoles. Cette rencontre a pour but d'échanger et de prendre des décisions concernant le quotidien au café. Les réflexions et interrogations des bénévoles sont tout autant considérées que celles d'un salarié.

## LES SORTIES

SORTIES

Sorties culturelles à la Coursive  
3 spectacles  
35 participants

Sorties diverses  
Expositions, marchés nocturnes, visite historique de LR etc. 24 réalisées  
232 personnes

Spectacles sur le quartier  
Mater ! PDF  
2 spectacles - 60 personnes

## ENGAGEMENT ET PARTICIPATION DES HABITANTS ET BÉNÉVOLES À DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS

MANIFESTATIONS DU PERTUIS

Carnaval le 24 juin

Ateliers créatifs aux parvis du CSCLP (juillet et août)

Fête de l'automne du 18 octobre

Soirée du « Pertuis by night » du 22 décembre.

## LES ANIMATIONS AU CAFÉ

Temps de restauration

912 petits déjeuners servis

3 barbecues  
50 participants en moyenne

Ces temps permettent de faire des rencontres, aux habitués de se retrouver, aux nouvelles personnes de s'arrêter plus facilement, la terrasse permettant de profiter d'une pause ensoleillée, d'échanger sur les activités à venir, de diffuser une image chaleureuse du café. Tous ont plaisir à discuter autour de ce lieu de vie.

Repas quizz et/ou karaoké

3 réalisés

29 participants en moyenne

Confection collective d'un menu et animation de la soirée. Ces temps ont permis aux participants de découvrir des plats et de partager des recettes dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Loto

5 réalisés

22 participants en moyenne

À la demande des habitants, nous avons organisé plusieurs loto. Les personnes ne viennent pas à cette action pour gagner de gros lots (une boisson, un panier garni ou un repas table d'hôtes sont à remporter) mais avant tout pour passer un bon moment ensemble. De plus, nous constatons que pour certains seniors cette activité permet de travailler la mémoire et de stimuler la capacité de concentration.

Arts créatifs

8 ateliers

48 participants

Un loisir créatif est un loisir qui fait appel à la créativité et à l'expression personnelle pour la fabrication artisanale d'objets. Les loisirs créatifs mettent en œuvre des matériaux très divers et de nombreuses techniques. Nous avons proposé des ateliers de création de bougies parfumées, de parfum et de la linogravure.





## RENCONTRES INTER GÉNÉRATIONNELLES

Réalisé en lien avec la coordinatrice du secteur adultes/seniors et la coordinatrice enfance jeunesse, ces temps de rencontre entre générations ont pour objectifs de permettre aux personnes retraitées (souvent en situation d'isolement) de passer un moment convivial avec les enfants et les jeunes, de valoriser les savoirs, savoir-être et savoir-faire de chacun et de lutter contre les stigmatisations.



## VALORISATION DES SAVOIRS DES HABITANTS

Les animateurs veillent à valoriser les habitants à travers le partage de connaissance et de savoir-faire. En fonction de leurs compétences et de leur volonté, des personnes ont développé bénévolement des activités au café. Autonomes dans l'organisation (gestion des inscriptions, thème et déroulement des séances), les animateurs restent néanmoins vigilants au bon fonctionnement des ateliers et présents pour les questions d'ordre administrative, de logistique et de sécurité.

Un habitant propose deux ateliers  
Débutants : apprentissage et utilisation du matériel, création d'un dessous de plat.  
Confirmés : Création d'une œuvre collective pour le café.

26 ateliers  
(11 ateliers débutants et 15 confirmés)  
19 participants

**Mosaïque**

Un habitant propose une nouvelle conception de la peinture en utilisant divers objets pour que chacun puisse réaliser son propre tableau.

14 ateliers - 38 participants

**Acrylique**

Le macramé peut se définir comme l'art du tissage particulier de corde pour en faire toute sorte d'objet allant de la décoration, aux bijoux et bien d'autres. Une habitante a animé cette action une fois par mois.

10 ateliers - 28 participants

**Macramé**

Gravure sur différents supports (verre, tuiles, pierre, etc.), repotage, cartonnage (création de livret, de boîtes à crayon, de boîtes à maquillage, etc.)

12 ateliers - 33 participants

**Atelier créatifs divers**

## LE CAFÉ, UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES PROFESSIONNELLS

Tout au long de l'année, que cela ait concerné un accompagnement, la mise en place d'animations ou de projets, nous nous sommes attachés à travailler en partenariat avec les acteurs locaux (associations et institutions publiques).

Le bilan réalisé nous incite à poursuivre le travail engagé en lien avec les partenaires toujours dans le but de répondre, le mieux possible aux demandes et besoins des habitants.

Les partenaires existants sont :  
Le service social de la CARSAT, le foyer Bonnodeau, la Ville de La Rochelle (service vie sociale et mairie de proximité), le CCAS, les assistantes sociales du Conseil Départemental, Unis-cité, l'Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale, etc.



## LE BÉNÉVOLAT AU CAFÉ "LE BINÔME DU SALARIÉ"

Il faut distinguer deux formes de bénévolat au café : bénévole permanent et bénévole d'activités.

### Les bénévoles permanents :

Ils sont les binômes des salariés. Ils donnent de leur temps librement pour accueillir les habitants, s'investissent dans la gestion courante du café et participent aux différentes réunions en fonction de leurs disponibilités. Cependant, ils peuvent exprimer quelques difficultés notamment dans l'écoute et l'orientation du public accueilli puisqu'ils ne sont pas des professionnels qualifiés. Leurs compétences sont, de facto, plus restreintes.

Nous accompagnons les bénévoles afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle (suivi administratif, formation, logement, santé, etc.). C'est un travail long car les difficultés qu'ils rencontrent sont souvent compliquées dû à leur parcours de vie difficile.

### Les bénévoles d'activités :

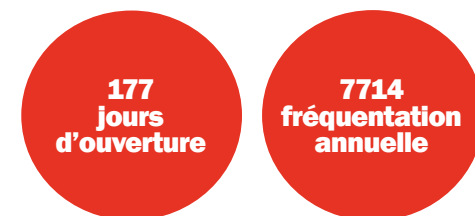
Les bénévoles d'activités sont des habitants du quartier, retraités, désireux de partager leurs compétences. Ils sont autonomes dans l'organisation de l'activité : gestion des inscriptions, déroulement de la séance, évaluations etc. L'animateur reste néanmoins en charge des volets administratif, logistique et de sécurité.

Le bénévolat est souvent une expérience nouvelle et formatrice pour des personnes qui cherchent à rester actives, à créer du lien et garder une vie sociale. Les animateurs veillent à rester disponibles et à l'écoute des motivations, contraintes et envies d'évolution.

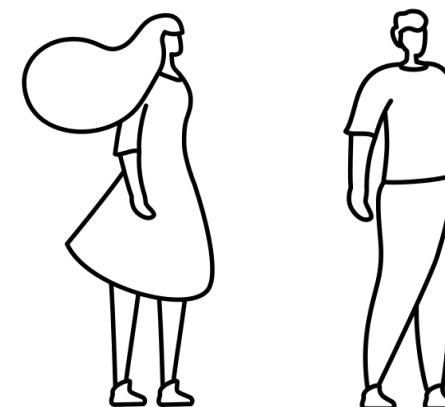
## PUBLIC BÉNÉFICIAIRE



## LA FRÉQUENTATION DU CAFÉ



## LA FRÉQUENTATION DU CAFÉ AZIMUT

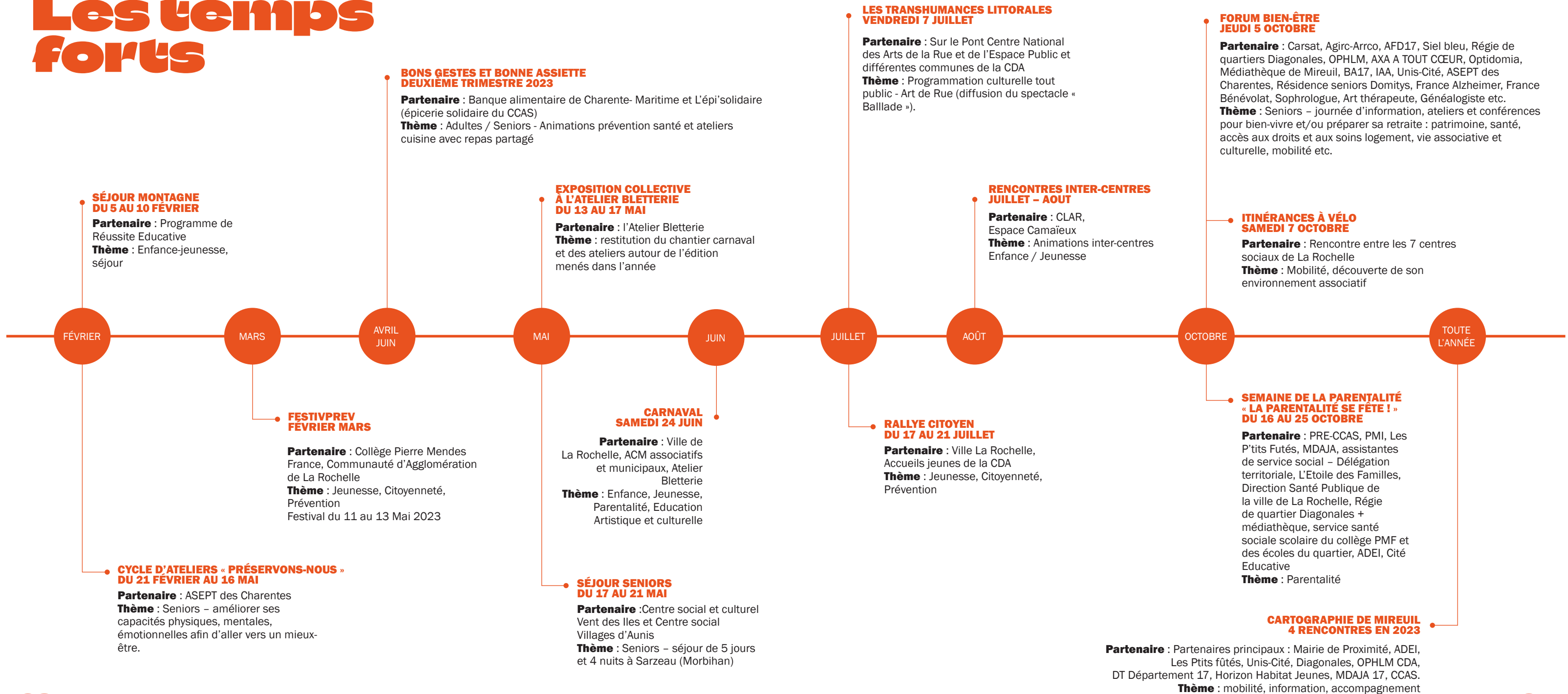




# L'ACTION

# PARTENARIALE

## Les temps forts



# LE PARADIS VERT

## Objectifs

- Valoriser la personne à partir d'activités de jardinage naturel : un support d'insertion sociale et pédagogique
- Créer du lien social et de la convivialité pour les habitants du quartier
- Rendre accessible la consommation des fruits et légumes : une consolidation des ressources alimentaires pour les familles
- Participer à l'amélioration du cadre de vie et de l'image du quartier

Le Jardin le Paradis Vert, espace de plus d'un hectare à vocation à rapprocher le plus possible les habitants de la terre.

Ce Jardin partagé, pédagogique, ouvert à toutes les générations, est un lieu d'éveil, ludique, permettant au quotidien à nombre d'habitants de s'activer, de se ressourcer et de vivre des expériences naturelles en proximité immédiate du quartier de Mireuil.

En 2023, un animateur a accompagné la mise en œuvre du projet. L'association a été obligée de revoir l'animation du jardin en fonction des disponibilités en ressources humaines et des relais possibles avec les bénévoles. Nous avons pu nous appuyer sur un groupe d'adhérents moteur dans l'entretien et la conduite des activités au quotidien. Grâce à leur concours, à leur présence régulière, de chouettes moments ont été rendus possibles. La mare pédagogique restera comme une création importante, fruit de la coopération d'une quinzaine de bénévoles et de salariés pour créer de toute pièce un nouvel espace pédagogique pour les enfants, les jeunes et les adultes.

Outil indispensable dans l'accompagnement des habitants, le jardin a pu, une nouvelle fois, accueillir, petits et grands pour de riches expériences naturelles.

Cependant, l'état de délabrement de la cabane est de plus en plus criant. Nous sommes en attente d'un nouveau projet pour accueillir dans de meilleures conditions les habitants et notamment les scolaires.

Les services de la ville de La Rochelle ont été interpellés il y a déjà plusieurs années pour réfléchir à l'après cabane. La période dure depuis bien trop longtemps alors que les partenaires et habitants sont de plus en plus nombreux à vouloir bénéficier de ce lieu.

## La place des habitants

Les habitants peuvent participer à plusieurs niveaux dans l'animation du site. Ainsi, en 2023, des bénévoles ont contribué à différents chantiers pour la mise en œuvre du projet jardin, notamment autour de la construction d'une mare pédagogique, l'entretien du lieu, l'animation de séances de jardinage collectif. L'investissement des adhérents est important, ils participent activement à l'amélioration des espaces.

Des réunions ont été proposées entre jardiniers, bénévoles, conseil d'administration et des salariés afin d'organiser la vie et les chantiers communs au jardin. Ainsi, l'objectif était de remettre à plat le fonctionnement du jardin, de rappeler le projet associatif et le sens de l'animation de ce lieu.

Les utilisateurs du jardin ont pu se retrouver lors de temps d'échange pour anticiper les différents besoins nécessaires à l'entretien de celui-ci.

### Des actions environnementales concrètes :

- Gestion de l'eau : paillage et couvert végétal fortement conseillé sur les parcelles (charte)
- Création d'une mare, refuge de la faune et de la flore, pour les oiseaux, amphibiens...
- Des sorties nature en lien avec les autres secteurs.

### Des actions permacoles :

- Pose de toiles de jute et aménagement de la serre.
- Réduction de la zone de culture collective plus changement de pratique de travail pour le sol.
- Une sortie/visite chez un maraîcher travaillant sur le sol vivant.
- Réaménagement d'une zone de stockage des déchets verts réutilisables : fumier, branches, herbes.
- Amélioration de la zone de compost pour fabrication d'engrais vert.

## L'activité jardinage collectif



Les habitants se sont retrouvés lors de moments privilégiés et ont réalisés ensemble des projets au fil des saisons :

- Jardinage au naturel : réalisation d'un potager collectif et développement de la permaculture
- Expérimentation, partage de connaissances sur les techniques et les plantes
- Entretien d'un verger et d'espaces ornementaux et aromatiques
- Autoproduction de semences anciennes pour la mise en place de semis et plants de culture
- Cueillette et partage des produits du Jardin
- Aménagement d'un potager pédagogique pour les enfants du quartier
- Entretien du poulailler
- Aménagement d'un arrosage raisonné
- Protection d'un espace dit « réserve naturelle » : accueil de la biodiversité et mise en place du Jardin en tant que Refuge LPO (partenariat)
- Partenariat avec les Services des Espaces Verts la Ville de La Rochelle: entretien des machines, dons et hébergements de plantes avec les Serres Municipales, mise à disposition de matières et matériel technique, échanges riches de compétences

## L'ÉCOLE AU JARDIN

L'École au Jardin est un outil pédagogique à destination des écoles du quartier. L'ensemble des groupes scolaires ont été accueillis en 2023.

A partir du support du jardin au fil des saisons, un programme éducatif est élaboré et animé par les animateurs et les bénévoles du jardin.

Les approches pédagogiques sont diversifiées : ateliers d'observation de l'environnement, ateliers d'expérimentation du jardin à l'assiette, ateliers ludiques ou artistiques.

Cette année encore, nous avons pu constater une forte demande des Écoles afin de renouveler les animations au jardin.

## LES ACTIONS EN DIRECTION DES HABITANTS DU QUARTIER

Les enfants du CLAS, en présence de leurs animateurs et bénévoles, ont été accueillis de façon régulière : goûters au jardin, découverte du potager et dégustation des produits de saison, initiation au jardinage...

Les enfants de l'accompagnement à la scolarité ont pu s'aérer après l'école, découvrir une activité toute nouvelle pour certains, ou encore renouer avec des sens et des pratiques de jardinage en famille (des



parents qui possèdent une parcelle aux Jardins Familiaux, des grands-parents qui habitent à la campagne...).

Des séances pour les enfants de l'ACM du Centre Socio-Culturel se sont déroulées au Jardin en été : Des veillées ont été organisées également sur le site. Nous avons également accueilli quelques jeunes enfants et leurs parents accompagnés des animateurs lors d'animations et temps festifs.

Sur la période estivale, les animateurs du café Azimut ont proposé des activités au Paradis vert : animations ludiques autour du jardinage comme la création de ollas (méthode d'arrosage économique), du repotage, de la cueillette de fruits; des temps conviviaux à l'ombre des arbres et pergolas (café, jeux); des soirées barbecues. Selon les saisons et les besoins, les animateurs et publics des différents secteurs viennent en renfort auprès du groupe de jardinage collectif. Au-delà de permettre la réalisation de différents projets ces temps créent des liens et des moments privilégiés.

## Les micro-parcelles familiales

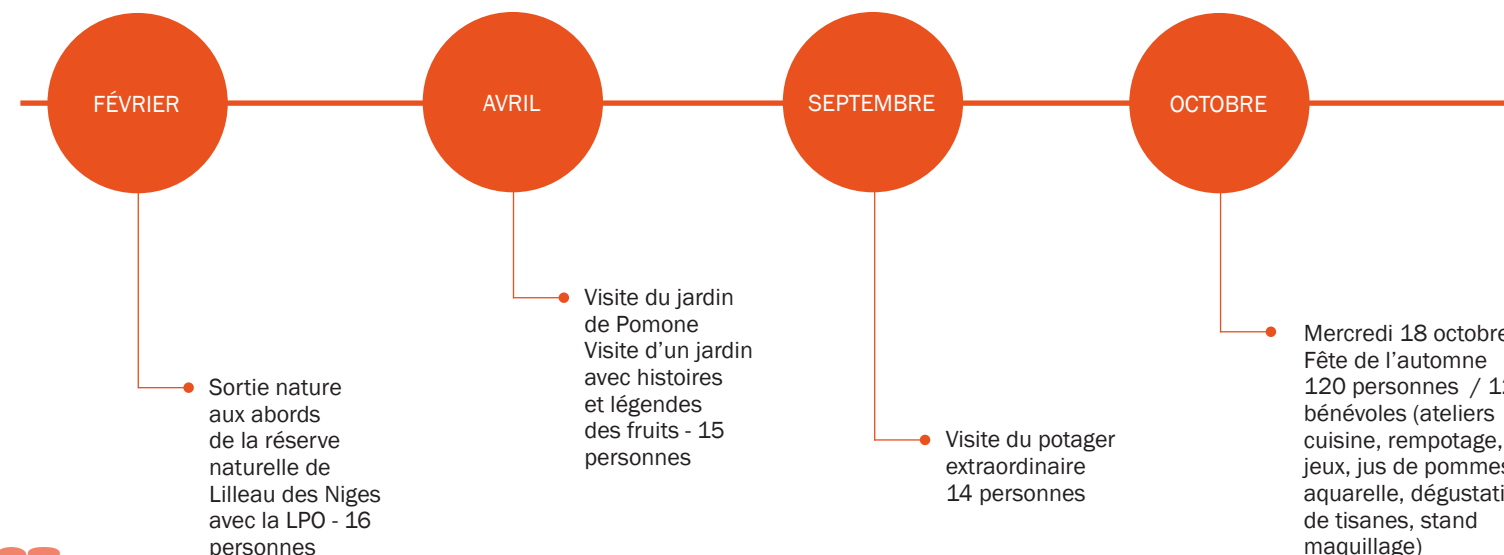
Parallèlement aux ateliers collectifs du Jardin, 17 micro-parcelles ont été mises à disposition des familles du quartier en 2022. Cela représente une trentaine de personnes de 1 à 80 ans, accueillies pour se ressourcer et partager des richesses humaines autour de la pratique du jardinage naturel. Amitié, entraide, échange de compétences, prise de parcelle en commun et repas partagés sont les grands traits de cette dynamique.

Créées il y a 11 ans, les micro-parcelles répondent toujours à un réel besoin des habitants. La majorité habite en appartement et désire cultiver un bout de terre de façon plus personnelle et en famille, en prolongation du jardinage collectif.

Cette dynamique permet d'ouvrir un « espace de vie libre » dans le Jardin du lundi au dimanche inclus.

L'équipe professionnelle et bénévole accompagne également des familles qui n'ont jamais cultivé la terre.

Les micro-parcelles offrent aussi une alternative aux Jardins Familiaux voisins qui ont des parcelles plus grandes, davantage pour les initiés, avec une liste d'attente de 2 ans environ.





# LA LUDOTHÈQUE

Après une année d'une reprise d'activité réjouissante, un vent de changement souffle sur 2023. L'année se termine sur le départ de Maud Hamonic après dix ans d'accompagnement et de développement des pratiques ludiques au sein du Pertuis. Mais c'est aussi celle de l'arrivée de trois nouveaux collaborateurs et collaboratrice et celle du lancement du projet LudoMobile. Entre continuité et nouveauté, il est temps de dresser le bilan et d'envisager les chantiers qui nous attendent.

## Objectifs

Permettre l'accès au jeu pour toutes et pour tous

- Proposer une collection de jeux adaptée
- Mettre en fonction un lieu accueillant et adapté à chacun
- Porter le jeu au-delà des murs de la ludothèque
- Veiller à la disponibilité de l'équipe et à répondre aux besoins

Le jeu comme vecteur de lien social

- Encourager les liens entre individus
- Souligner les intérêts du jeu dans le renforcement des liens intrafamiliaux

Promouvoir l'aspect culturel du jeu

- Mettre en lumière les différentes cultures ludiques
- Favoriser l'accessibilité aux différentes formes de jeux
- Assurer la qualité et le bon usage des jeux mis à disposition

Soutenir et coordonner les initiatives locales et nationales autour du jeu

- Répondre aux besoins liés à l'organisation de projets ludiques
- Être acteur dans le réseau ludique
- Organiser des événements ludiques

## L'accueil du public et les emprunts de jeux

### LE JEU SUR PLACE

Depuis de nombreuses années, la ludothèque propose des temps d'accueil d'une vingtaine d'heures hebdomadaires où chacun peut venir jouer librement et gratuitement. En 2023 la ludothèque a rendu ces accueils possibles sur 957h pour 19216 passages.

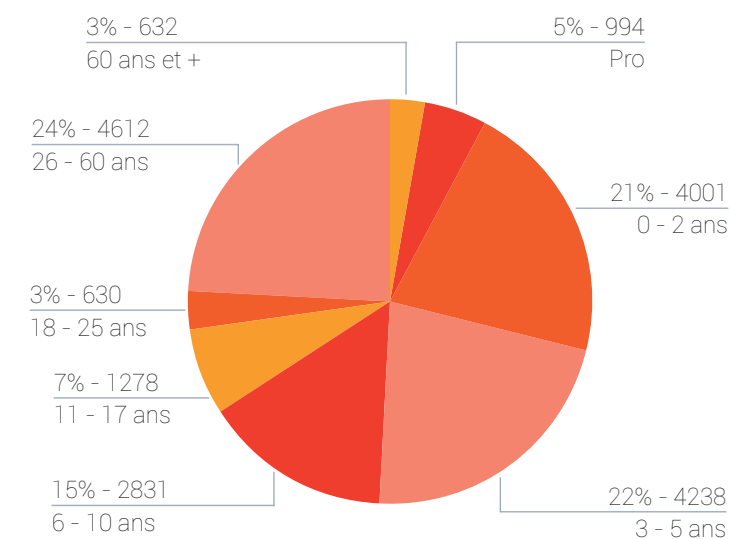
Nous notons cette année une augmentation significative de la fréquentation de la ludothèque. Nous supposons que cet accroissement est dû à l'augmentation des heures d'ouvertures au public.

Si les ouvertures au public sont plutôt fréquentées globalement par des familles avec des enfants entre 0 et 10 ans, nous notons déjà l'an passé une augmentation des professionnels fréquentant ces moments à la ludothèque.

En 2023, cette tendance tend à se confirmer, nous comptons en effet 994 passages de professionnels dans nos murs. Cela comprend des assistantes maternelles mais aussi des éducateurs spécialisés accompagnant un enfant ou un groupe d'adolescents ou d'adultes ou encore des techniciens en insertion sociale et familiale qui accompagnent des familles.

Nous constatons de plus en plus l'utilisation régulière de la ludothèque comme outil d'éducation, de prévention, de mixité, de lien parental et sommes satisfaits de cette reconnaissance des intérêts multiples du Jeu et de l'accompagnement des ludothécaires en ce sens.

## RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION PAR TRANCHE D'ÂGE



## L'EMPRUNT DES JEUX

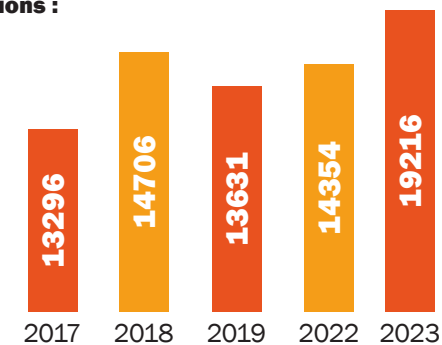
Il est possible de ramener un bout de ludothèque chez soi grâce à la possibilité d'emprunt en adhérant au centre socio-culturel Le Pertuis.

En 2023, nous enregistrons le plus haut chiffre d'emprunts depuis notre arrivée en 2014 à savoir 8423. Il est réjouissant de voir cette pratique se développer, cela encourage à maintenir une collection adaptée au plus grand nombre. Cela implique un fort investissement de l'équipe pour maintenir la collection de jeux en bon état : achats, catalogages, réparations, vérifications, gestions des pièces manquantes...

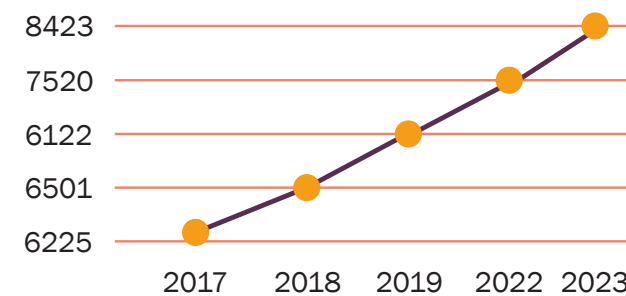
Sur cette totalité d'emprunts, 476 jeux nous ont été rendus avec des pièces en moins. Cela implique l'envoi d'un courrier à l'adhérent concerné, de voir avec lui s'il retrouve cette pièce, le cas échéant d'essayer de commander une nouvelle pièce, d'en créer une nouvelle ou de la supprimer du contenu. Nous estimons le temps de travail passé autour des emprunts de jeux chaque année équivalent aux heures d'ouverture au public soit environ 950h.

Nous avons également fait le choix d'acquérir une poignée de jeux spécifiquement adaptés pour les mal et non-voyants afin de développer l'offre en direction des personnes en situation de handicap.

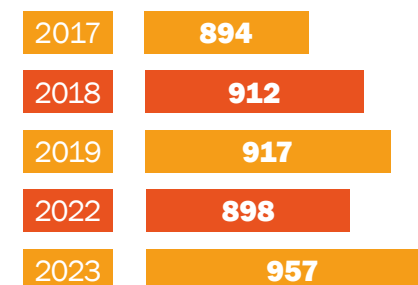
### Fréquentations :



### Emprunts :



### Heures d'ouverture :



## LES ACCUEILS DE GROUPES

La ludothèque c'est aussi l'animation auprès de groupes (écoles, centre de loisirs, instituts spécialisés, établissements pour personnes âgées dépendantes...). Les partenaires sont nombreux, ce ne sont pas moins de 65 groupes différents, répartis sur 23 structures avec qui nous avons travaillé dans l'année. Cela représente 164h d'animation, principalement dans nos murs, en direction de 3717 personnes. Les écoles représentent 119h (65h pour les écoles Mireuillaises et 54h pour les écoles rochelaises) pour 52 classes différentes reçues.

Suite à la revalorisation de la tarification de ces animations votée en mai 2023, la ludothèque a connu quelques difficultés dans la relation aux écoles et groupes partenaires sur le dernier trimestre. Alors que nous travaillions de longue date avec certaines structures, celles-ci ont fait le choix de s'abstenir de reconduire leurs ateliers réguliers, ne pouvant se résoudre à l'adoption de cette nouvelle politique tarifaire.

## LES ATELIERS RÉGULIERS

Les soirées jeux ont lieu le premier vendredi de chaque mois de 20h à minuit, hors été. Elles sont plutôt destinées à un public adulte néanmoins quelques familles avec leurs enfants fréquentent également ces soirées. Une trentaine de personnes viennent seules ou entre amis sur ces temps dédiés aux jeux de société. C'est une soirée reconnue et appréciée pour son ouverture à tous types de jeux et aussi par l'accompagnement des professionnels. En 2023, 9 soirées jeux ont eu lieu pour 278 passages.

L'atelier « Y'a pas d'âge pour jouer » a lieu un jeudi sur deux de 14h à 16h. De part son horaire, l'atelier reçoit principalement des personnes retraitées et des personnes sans emploi. Ainsi une dizaine de personnes se sont retrouvées à chacun des 23 rendez-vous proposés dans l'année. Le groupe est composé d'une quinzaine de personnes régulières.

L'atelier « La ludo, mes parents et moi » est proposé de manière transversale avec le secteur famille. Il est dédié aux parents et leurs enfants entre 0 et 3 ans et propose un temps d'accueil chaque vendredi de 10h à 11h30 (hors vacances scolaires). De nombreux parents fréquentent cet atelier dédié aux liens intra et inter familiaux autour de jeux souvent liés à la motricité et l'expérimentation. Il n'est pas rare d'arriver à une fréquentation avoisinant les 20 participants parents/enfants confondus réunis dans la petite salle à l'entrée de la ludothèque. Au total nous avons proposé 32 rendez-vous durant l'année où nous avons eu 670 passages, touchant 106 familles.

## LA TRANSMISSION

Soucieuse de partager nos savoir-faire et notre expertise du jeu, la Ludothèque a organisé 18h de transmission professionnelle, principalement en direction des professionnels travaillant ou destinés à travailler avec des enfants. 80 étudiants du Master MEEF ont été accueillis et sensibilisés sur tous les aspects éducatifs et culturels du jeu, ainsi que 120 animateurs du service « Temps et vie de l'enfant » de la Ville de la Rochelle.



# Les évènements et actions hors-les-murs

La Ludothèque a à cœur de proposer la découverte de différentes pratiques ludiques et de porter le Jeu hors de ses murs. Ainsi, nous avons mis en place et participé, comme chaque année à différents évènements tels que : la fête du Jeu au parc Charruyer, la fête des trois quartiers, la fête de l'automne, sortie famille au FLIP de Parthenay, etc. pour un total de 32 heures en 2023 et vu passer 516 personnes.

Nous nous déplaçons également dans l'espace public à notre initiative pour aller simplement à la rencontre des habitants. Durant l'été, nous avons posé nos valises à jeux à la Friche du Gabut sur 9h d'animation pour 78 passages.

Chaque année, des partenariats se reconduisent et de nouveaux se créent dans le cadre d'actions portées collectivement. Le lien avec les communes de la CDA se consolide et infuse d'autres territoires. Ainsi, l'activité hors-les-murs tient une place de plus en plus importante dans notre activité.

En 2023, la ludothèque s'exporte de plus en plus loin et anime 37 heures sur 7 communes de la CdA, pour 537 personnes venues profiter de jeux à destination de toutes et tous :

- A La Rochelle, avec le Musée du Nouveau-Monde où nous avons créé et animé une Murder Party sur deux séances
- A L'Houmeau, pendant le forum des associations
- A Périgny, dans le cadre de leur programmation estivale « A ciel ouvert » et à la fête annuelle de la médiathèque.
- A Puilboreau dans le cadre de leur festival "Aux Arts Puilborains" pour lequel nous avons animé le temps d'un week-end un espace petite enfance. Nous avons également participé à un rendez-vous Guinguette en soirée autour de propositions de grands jeux en bois.
- A Saint-Rogatien dans le cadre de la fête de l'environnement et à la crèche Les Bouts de choux
- A Vérines, où nous nous sommes rendus sur la place du marché

## LA LUDOMOBILE EN EXPÉRIMENTATION

Depuis plus de 2 ans, nous travaillons en concertation avec une dizaine de communes actives et enthousiastes pour permettre son organisation et son financement.

Le concept de la LudoMobile est simple : une ludothèque itinérante sillonnant les routes pour amener un espace ludique éphémère au plus près de tous les habitants. Véritable lieu de sociabilité, favorisant la rencontre, la mixité sociale, les échanges intergénérationnels et interculturels. Elle est animée par un groupe d'habitants et des ludothécaires proposant des mises en jeux adaptées au plus grand nombre.

Le projet se déploie à différentes échelles géographiques : le quartier de Mireuil, la ville de La Rochelle, les autres communes de la CdA. La LudoMobile ambitionne de répondre à différentes problématiques de territoire (mobilité, inclusion, lien social, accès aux droits) et propose des intérêts multiples.

En 2022, nous obtenions le soutien financier de la CAF et de la CdA pour la partie investissement du projet. En 2023, les choses s'accélérent :

- Nous avons fait l'acquisition d'un vélo électrique avec une remorque et d'un véhicule.
- Nous avons obtenu le soutien de la CAF dans le cadre d'une aide au projet sur les structures itinérantes.
- Ce sont sept communes qui s'engagent financièrement et logistiquement avec nous pour mener une expérimentation de ludothèque itinérante, sur une durée de trois ans.

C'est en septembre que notre Ludobus s'élance sur les routes de L'Houmeau, Nieul-sur-Mer, Périgny, Puilboreau, Saint-Christophe, Saint-Rogatien et Vérines.

Ce sont 172 heures dédiées à l'espace public et 97 heures en direction des groupes et des évènements qui ont permis à 3203 personnes de jouer et de découvrir des jeux de tous types.

## PERSPECTIVES 2024

En septembre, nous fêterons le dixième anniversaire de l'inauguration de la ludothèque dans les locaux au sein du Pertuis. Des années qui nous ont permis de nous installer, d'expérimenter, d'évoluer. C'est sur cette expérience que nous allons nous appuyer pour questionner notre projet Ludothèque. Avec l'appui du conseil d'administration et toute l'équipe du Pertuis, nous allons réinterroger nos axes de travail et ainsi déterminer ce que l'on affirme, conserve ou modifie.

Ce sera l'occasion de poser les bases d'un travail permettant aux adhérents de trouver au-delà de leur passage dans les murs, une place différente au sein de la Ludothèque comme dans l'ensemble des lieux et secteurs d'activités de l'association. Comment permettre à des adhérents de mieux comprendre le fonctionnement de cet outil ? Comment leur donner la possibilité d'agir sur des temps coopératifs, sur des animations ou encore sur l'évolution de la collection ?

Ce nouveau projet intégrera et affirmera aussi la place de la Ludothèque hors-les-murs en tirant les leçons de l'expérimentation du projet LudoMobile, démarrée en septembre. Alors qu'une nouvelle personne devait rejoindre les rangs de l'équipe ludothèque, les difficultés financières que rencontrent les centres sociaux nous amène à reconsidérer cette option. Nous devons nous interroger sur les façons de concilier notre activité en LudoMobile et la qualité de l'accueil dans nos murs.

Enfin, le fonds de Cité éducative rend possible le financement d'une vingtaine d'heures par établissement pour les écoles primaires et le collège du quartier prioritaire de Mireuil. Nous espérons ainsi pouvoir reconstruire le lien avec les établissements scolaires de proximité et réaffirmer la place du ludothécaire dans sa dimension éducative et culturelle.





# PROJET CULTUREL

## Objectifs

- Développer l'action culturelle en direction des habitants du quartier de Mireuil
- Développer une programmation culturelle sur le quartier
- Développer la culture comme outil d'émancipation des habitants du quartier

Fruit d'une convention avec la Ville de La Rochelle autour de la réalisation d'un projet culture sur le quartier de Mireuil, les médiateurs ont engagé depuis quelques années une démarche de qualité inscrite dans la mise en oeuvre de projets sur « des temps longs ».

En ce sens, nous accueillons tout au long de l'année des artistes pour mener diverses formes d'ateliers artistiques, proposer des spectacles et des temps de créations partagés.

## Les résidences

### LA PATTE FOLLE

02 au 08 janvier

15 enfants

sortie de résidence : 53 personnes

La compagnie est venue travailler dans la salle Agora l'évolution d'un spectacle créé autour d'un personnage squelettique. Cette marionnette en acier à taille humaine est au cœur du spectacle « Feu Follet » raconte la relation d'un squelette humain semblable à chacun.e, et celle de trois feux follets qui lui gravitent autour. À eux quatre, ils ne forment qu'une seule et même entité, celle d'Enclume, qui est maintenant là, seul.e, face au monde. Les enfants et les jeunes ont pu rencontrer la compagnie autour de cette création et les habitants ont pu découvrir le spectacle le 08 janvier.

### LA TERRE QUI PENCHE

19 au 25 janvier

35 enfants de 3-8 ans

Cette compagnie rochelaise est venue affiner la création du spectacle Ah, Mais !, Un spectacle pour les tout-petits, à la découverte de la drôle de ménagerie de Desnos : un voyage imaginaire, ludique, créé par la musique des mots et les images qu'ils évoquent.

### LES ARRACHEURS DE DENTS

12 au 18 juin

Ils sont revenus nous voir après un retour sur expérience afin de faire un suivi logistique de La Caravanouba et de simplifier son utilisation. Cette intervention, pour finaliser cette création collective, a été prise en charge par la compagnie.

## Un semestre avec l'atelier Bletterie

### PROJET ÉDITION ET FANZINE

Janvier - mai 2023

60h d'ateliers d'éducation artistique et culturelle

48 personnes (tout public)

Cette dernière année, différents ateliers ont été menés au CSC le Pertuis lors des temps de centres de loisirs ou de CLAS autour du livre, et du dessin pour différents publics (ados/enfants). Aussi, des collaborations de travail ont émergé avec la médiathèque de Mireuil. En septembre, un festival de micro édition « Foutrak » s'est tenu aux Ateliers Bletterie, nous avons eu l'occasion avec 7 enfants entre 8 et 10 ans de participer à un atelier « conception de Fanzine » un mercredi après midi. Après avoir rencontré les artistes Jessie Désolée et Virgile Veyron Guillemaud et découvert les Ateliers Bletterie, au centre ville de la Rochelle, il a semblé intéressant de saisir l'occasion de faire se rejoindre ces domaines que sont l'édition et l'illustration, et de proposer un travail accompagné de leur pratique et technique artistique.

Virgile est à l'origine de la micro maison d'édition « Les éditions Béton » à la Rochelle, dessinateur de presse et de BD, il accompagne les publics sur la conception de fanzine, de la mise en page à l'impression. Jessie Désolée est illustratrice, dessinatrice au bic et à l'aquarelle, elle a aussi son atelier et expose régulièrement à l'Atelier Bletterie.

Ce cycle d'ateliers s'est conclu par une exposition durant 5 jours aux Ateliers Bletterie des différentes productions réalisées par les participants.



## PROJET CARNAVAL

Février 2023

60h d'ateliers d'éducation artistique et culturelle

112 enfants 30 adultes

Deux artistes plasticiennes locales, Hélène Amrouche et Alexia Atmouni ont mis en place pendant les vacances de Février un chantier participatif autour de la réalisation des costumes et du char du carnaval. Ces ateliers ont eu lieu le matin avec le pôle enfance jeunesse et lors de temps ouverts permettant aux habitants et aux familles de participer à la préparation librement.

Le défilé du carnaval est un moment fort pour les familles de Mireuil, c'est l'occasion de se retrouver, parents et enfants, ainsi que professionnels du CSC et artistes, en centre ville pour une journée festive et de défilé et donner à voir les réalisations confectionnées pour cette occasion. Après des formats allégés (voir annulés) ces dernières années, nous avons souhaité proposer à nouveau une rencontre avec des artistes qui ont pu transmettre leurs savoirs faire et partager leurs univers afin que petits et grands puissent se mobiliser à la préparation du défilé. Au delà du chantier et du défilé, les artistes et les participants ont pu imaginer une histoire et des personnages sous forme d'un conte l'oiseau de feu. Cette imaginaire a pu prendre vie pendant le défilé, le traditionnel char étant remplacé par un oiseau géant et le conte étant distribué sous forme de fanzine fabriqués par nos soins faisant le lien avec notre projet autour de l'édition.

## EXPOSITION COLLECTIVE AUX ATELIERS BLETTERIE

Du 17 au 21 Mai

2 visites pour 40 personnes

112 enfants 30 adultes

4 artistes résidents des ateliers bletterie étant intervenus auprès des habitants dans deux projets importants, tant en nombre de participants qu'en nombre d'heures d'interventions (plus d'une centaine) il nous est apparu logique de valoriser ce travail par une exposition collaborative. Cette exposition a dévoilé « l'oiseau soleil » et les costumes du carnaval, accompagnés de tous les petits éléments (des origamis, les paroles d'oiseau, les livrets de conte) faisant le lien avec l'histoire et la thématique choisi pour le défilé. Les fanzines, les cartes pop-up ainsi que les livrets fabriqués lors des ateliers du projet édition ont également été présentés.

Les enfants et leur famille ainsi que les adultes du secteur adulte-senior ont été invités à un temps de visite du lieu et à rencontrer les artistes résidents. Cette après-midi s'est conclue par un vernissage et un goûté

## Un été culturel

### VENDREDI C'EST PARVIS

Ces soirées ont pour but d'animer le quartier pour les personnes ne partant pas en vacances en proposant des ateliers créatifs, des repas, des animations et du contenu culturel (spectacles, cinéma de plein air, etc.).

Le CSC Le Pertuis étant ouvert tout l'été, ces temps forts sont organisés sur le parvis à l'entrée du bâtiment principal, en pied d'immeuble sur un espace public transformé pour ces occasions en petite place de village. Cette année, les Vendredis c'est parvis se sont déroulés du 07 juillet au 25 Aout soit 7 soirées, dont deux cinémas de plein air (dans le cadre du dispositif Passeurs d'images) et 5 soirées de programmation dont un spectacle dans le cadre des Transhumances Littorales en partenariat avec le CNAREP, Ballade, deux soirées spectacles avec la Compagnie du gramophone et Germaine Germaine. Ce dernier a du être annulé à cause de mauvaises conditions météo.

Ces soirées sont également l'occasion de proposer des ateliers de découvertes de pratiques artistiques animées par des bénévoles et par des artistes professionnels comme Virginie Rouvière.

Du 7 juillet au 25 août

630 participants

## LES ATELIERS

- Danse et corps en mouvement avec Achile Dinga : 8 heures pour 10 participants
- Encore en l'air (danse aérienne) avec Lève un Peu les Bras, annulé faute de lieu
- Atelier création de fiction sonore feu au lac 12 heures d'intervention pour 14 participants
- Atelier de création de chansons avec Fred Nevché. 15h d'intervention, 8 jeunes 11-14 ans, 6 adultes
- Atelier sérigraphie avec l'Atelier Serre joint. 6h d'intervention, 9 enfants

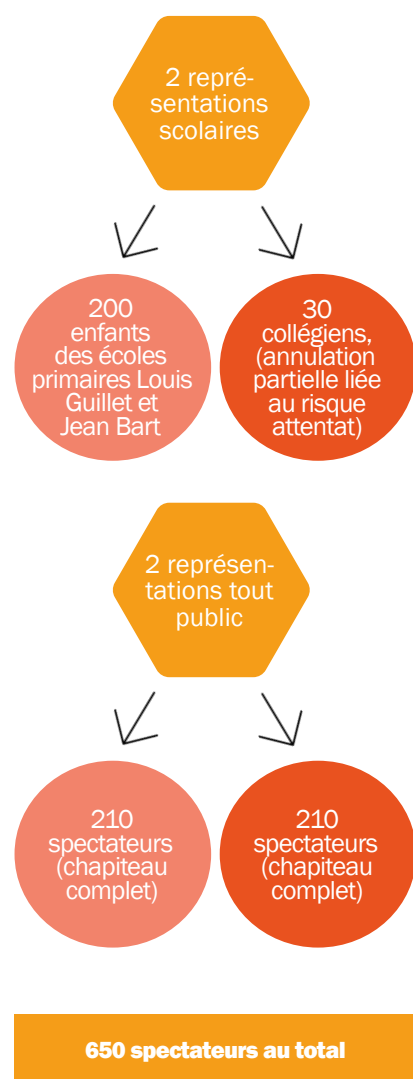
## LES DIFFUSIONS D'ÉTÉ

En plus des soirées d'été du vendredi, le spectacle jeune public « Petit arbre » de la compagnie Mots Nomades a été proposé au centre de loisirs pour les plus petits (3-5 ans) et ouvert au public extérieur, notamment celui fréquentant la ludothèque. 50 personnes ont assisté au spectacle.



## AVIS DE TEMPÊTE MATER !

Du 8 au 22 octobre



La compagnie rochelaise Avis de Tempête déjà venue travailler sur le quartier de Mireuil, a été au cœur d'un projet action culturelle du 08 au 22 octobre.

Le spectacle Mater se questionne sur la maternité, le mot « mère », l'imaginaire qu'il suscite, les mutations qui le transforme. Il a donc été au cœur de 10 jours de programmation et d'ateliers au bénéfice des enfants du quartier (sur le temps scolaire mais également hors temps scolaire) et a intégré le programme de l'action de réseau « la semaine de la parentalité ». A cette occasion des temps spécifiques ont été proposés en donnant la possibilité à l'ensemble des partenaires de proposer des contenus en lien avec la thématique du spectacle. Les médiateurs culturels du Pertuis restent disponibles pour aider à la mise en œuvre de ces propositions co-construites.

Les ateliers EAC se sont déclinés sous plusieurs formats découverte autour des arts circassiens (travail en hauteur, acrobatie et le travail en équilibre, l'expression corporelle etc.), complétés par des visites du chapiteau et du campement, des « bords plateau » et une discussion sur les métiers.

4 ateliers de 2h pour 2 classes de 5ème de PMF

4 ateliers de 2 heures pour les enfants du centre de loisirs

2 visites de chapiteau, 2 bords plateau et une rencontre sur les métiers artistiques

## LES PROJETS EN COLLABORATION

### Le CNAREP et « L'Homme debout ».

Comme tous les ans l'équipe du CSC Le Pertuis a été mobilisé sur la Fête des 3 quartiers de Mireuil le 03 juin dernier. Les énergies se sont particulièrement concentrées autour de la proposition de la compagnie l'homme debout autour de laquelle nous avons déjà œuvré en 2022.

Une bonne partie de l'équipe du CSC le pertuis s'est mobilisée afin d'animer au côté du CNAREP les ateliers pour préparer le spectacle du soir. Atelier faisant écho à notre engagement au long cours sur ce projet.

### Projet Petit Arbre sème des chansons

La compagnie les Mots Nomades nous a contactés dans le cadre de l'élaboration d'un festival à l'adresse des familles et en particulier de la très petite enfance notamment avec des structures d'accueil comme les REP avec le souci de valoriser le travail des assistantes maternelles. Le CSC le pertuis a accueilli cette initiative deux jours les 24 et 25 novembre et dans deux lieux : la ludothèque et la salle agora.

Un atelier parents enfants avec les assistantes maternelles du projet, un atelier initiation au cirque pour les tout-petits, une sieste musicale et le spectacle « Petit Arbre » ont été proposés dans ce cadre et ont rencontré un fort succès.

### Street art Street Ball

Organisé par le service des sports et le service des affaires culturelles de la Ville de La Rochelle en collaboration avec l'association LORDE, ce projet avait pour but de mettre en avant la pratique du basket 3x3 et l'art du Graff.

Un groupe de 8 enfants entre 8 et 12 ans ont pu participer à 3 ateliers d'initiation au Graff.

Des visites guidées de la ville initiées par «Marguerite la Rochelaise» auront lieux au printemps 2024 pour cloturer ce projet.

## Mobilité Culturelle

Le CSC Le Pertuis se doit d'être un vecteur d'ouverture. En cela les médiateurs culturels ont pu nouer des partenariats forts avec de nombreuses structures culturelles. Les équipements hautement qualitatifs de certaines d'entre elles et la programmation qu'elles y déploient doivent pouvoir être à la portée des habitants d'un quartier prioritaire comme Mireuil. Pour cela et dans un souci d'accès au droits (culturels) les salariés du CSC Le Pertuis ont à cœur d'organiser régulièrement des sorties culturelles. Abordables (5€ en moyenne), voir gratuit, le prix des places, bien qu'incitatif, ne suffit souvent pas. Il nous faut alors déployer un ensemble d'outils de médiation et construire grâce à l'ensemble de nos projets culturels, une relation de confiance qui nous permettra de dépasser les barrières symboliques pour emmener avec nous des habitants de Mireuil à la Coursive, à la Sirène, au CCN ou encore aux Francofolies.

### Les sorties Coursive

Jeudi 12 janvier, Yé ! (18 personnes), Vendredi 17 mars, Les Fauves (18), Jeudi 30 mars, Grâce (10) Vendredi 28 avril, Pic (18p), Mercredi 26 avril, Le petit B (9p), Mardi 2 mai, Une femme se déplace (10p), Mardi 6 juin, Acqua Alta (18p), Les 3 Mousquetaires (16p).

En plus de cette activité, les familles et les enfants ont également pu aller voir Pollen et Plancton du Carre Amelot (12 personnes), assisté à 4 séances de cinéma à La Coursive, 36 enfants ont pu assister à ces films et une sortie famille a également été organisée dans le cadre de la programmation jeune public du FEMA (18 personnes). Les enfants du centre de loisirs sont allés pour la première fois à la comédie de La Rochelle voir un spectacle autour du thème d'Halloween pendant les vacances de la Toussaint 2023, les 25 et 27 Octobre, (une fête monstrueuse pour 12 enfants, Halloween party pour 16 enfants).





# CONSEIL CITOYEN

# RAPPORT DE GESTION

## Objectifs

- Mettre en avant le rôle des habitants dans la vie citoyenne de leur quartier.
- Favoriser la mobilisation citoyenne en proposant un espace de propositions et d'initiatives participant à la vie du quartier, en partant des besoins des habitants.
- Offrir un lieu de partage, égalitaire et paritaire, reflet de la population mireuillaise aux habitants.
- Rendre les citoyens acteurs de la mise en œuvre de projets s'inscrivant dans le nouveau contrat de ville.

Dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, un Conseil Citoyen a été mis en place par arrêté préfectoral le 3 mai 2016 sur le quartier de Mireuil. L'objectif de ce conseil est de mettre en avant le rôle des habitants dans la vie citoyenne de leur quartier. La création de cette instance favorise la mobilisation citoyenne en proposant un espace de propositions et d'initiatives participant à la vie du quartier, en partant des besoins des habitants. Les possibilités qu'offre ce conseil citoyen sont nombreuses. Le conseil citoyen de Mireuil est un lieu de partage, égalitaire et paritaire, reflet de la population mireuillaise; un lieu où chacun peut-être écouté, où le dialogue tend vers une vision commune du quartier. Le conseil citoyen est également un acteur dans la mise en œuvre de projets s'inscrivant dans le nouveau contrat de ville.

En 2023, les conseillers ont poursuivi le rythme d'environ une réunion par mois avec une pause durant les deux mois d'été. 7 réunions ont pu avoir lieu en 2023.

Le conseil a poursuivi le suivi du contrat de ville en participant aux différentes instances de suivi notamment le suivi des demandes de subvention de la politique de la ville.

Les problématiques concernant la place de l'Europe, les pistes cyclables, la mise en place du nouveau contrat de ville (plusieurs rencontres ont eu lieu), les thématiques concernant la GUP ont essentiellement occupé les débats cette année.

## FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS

Depuis maintenant 5 ans, les conseillers citoyens ont mis en place un Fonds de Participation des Habitants afin de participer de manière concrète au bien-être et à l'épanouissement des habitants du quartier. Une demande de financement a de nouveau été déposée auprès des instances de la Politique de la Ville. Le conseil citoyen a donc reçu en 2023, une enveloppe totale de 2000 euros.

En 2023, le conseil citoyen a financé 4 projets :

- Différentes activités pour les enfants de l'école des Grandes Varennes (organisées par l'association des parents d'élèves «les p'tits loups des grandes varennes»
- Une lecture spectacle en commémoration de Pierre Loti (comité de quartier Bel Air St Maurice et association Fête des 3 quartier)
- Financement d'un stand sur la fête des 3 quartiers pour l'association «Plantain jardin».
- Financement d'un spectacle très jeune public dans le cadre de 1000 Noëls

Deux conseillers citoyens sont en charge du FPH. Ils ont la gestion de l'adresse mail du conseil, reçoivent les demandes, vérifient le respect du règlement, reçoivent les porteurs de projet, puis présentent les projets à l'ensemble du conseil, en réunion plénière.

Ces dernières années ont permis au conseil citoyen de s'emparer du dispositif, nouveau pour eux comme pour les habitants de Mireuil. La constitution d'un règlement et du mode de fonctionnement a pris du temps. A l'heure actuelle, le défi réside toujours dans la communication, les habitants de Mireuil doivent tous connaître l'existence du FPH afin de pouvoir le solliciter plus régulièrement. Le conseil citoyen s'engage également dans l'accompagnement de projet, en proposant au porteur de l'aide sur la rédaction de la fiche projet, mais également sur la mise en place concrète de l'action.

## Avant-propos

L'exercice 2023 a lancé notre association dans le nouveau cycle de son projet social 2023-2026. Nous terminons l'année sur un léger excédent, preuve de la bonne gestion des deniers publics. Les efforts payent depuis quelques années avec des charges de fonctionnement qui restent stables. Les fortes hausses constatées en 2023 sont celles liées à l'inflation, qui a notamment fortement impactée nos charges de gestion du bâtiment. Les coûts d'électricité ont bondi de plus de 13 000€. Les coûts des prestations et activités réalisées à l'extérieur sont aussi en augmentation. Les raisons sont doubles, tout d'abord relance de nos actions Familles, notamment avec des sorties organisées de manière plus

régulière mais aussi une forte hausse des devis pour les transports et l'accès aux parcs à thème. L'inflation a eu une incidence certaine en 2023 sur nos charges d'activité, ce qui a entraîné pour certaines activités une augmentation des tarifs proposés aux habitants.

Comme en 2022, l'ensemble des activités et actions de l'association ont connu un fort succès avec une hausse de la fréquentation des participants. Ainsi, le nombre d'adhérents continu sa progression en passant en 2023 au-dessus de la barre symbolique de 1000 adhérents familles.

## Des ressources humaines pour un projet social

En 2023, l'équipe est restée stable par rapport à l'exercice précédent avec la volonté de poursuivre la structuration de l'équipe professionnelle. Le nombre d'heures dédiées au Projet Social en 2023 fut de 51 069 heures.

ORGANISATION DE L'EQUIPE DES SALARIES PAR TYPE D'EMPLOI	EFFECTIFS	EQUIVALENTS TEMPS PLEIN
DIRECTION / COORDINATION / RESPONSABLE	3	3,08
ACCUEIL / SECRETARIAT	3	2,59
COMPTABILITE	1	1,01
ANIMATION REFERENTE	3	2,96
ANIMATION D'ACTIVITES	33	18,62
PERSONNEL D'ENTRETIEN	3	1,71
<b>TOTAUX</b>	<b>46</b>	<b>29,97</b>

ORGANISATION EQUIPE SALARIES PAR TYPE DE CONTRAT	EFFECTIFS	EQUIVALENTS TEMPS PLEIN
CONTRAT A DUREE INDETERMINEE	21	16,98
CONTRAT A DUREE DETERMINEE AVEC AIDE	10	6,76
CONTRAT A DUREE DETERMINEE	5	2,10
CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF	8	2,23
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	2	1,90
<b>TOTAUX</b>	<b>46</b>	<b>30,35</b>



L'équipe du Centre Socio-Culturel Le Pertuis est composée de 46 postes salariés et autant de missions à destination de tous, à travers des fonctions autour de l'accueil du public, l'entretien des locaux, l'animation en direction des habitants.

LE CENTRE S'EST **44** POSTES + **2** POSTES MIS A DISPOSITION.  
**76** PERSONNES SONT OU ETAIENT SALARIES DU CENTRE CETTE ANNEE.  
**99** CONTRATS GERES CETTE ANNEE.

#### CHARGES DE PERSONNEL (comptes 63 et 64)

2022	2023
976 431	1 012 157

Les charges de personnel sont en légère augmentation par rapport à 2022. Cela s'explique de la manière suivante : Reprise de l'activité à destination des familles, hausse du nombre d'enfants et jeunes accueillis et donc nécessité de recruter davantage de professionnels. Par ailleurs, nous avons procédé à une rupture conventionnelle à la demande d'une salariée. Le poste Charges de Personnel représente le cœur névralgique de nos missions à destination des habitants.

## ACTIVITE DE L'ASSOCIATION ET RESULTATS OBTENUS EN 2022

Le résultat d'exploitation est encore déficitaire de 21 348 €, soit beaucoup moins que l'exercice 2022, où il affichait - 63 752 €.

#### LES CHARGES

COMPTES DE CHARGES	%	2022	%	2023	ECARTS
ACHATS, SERVICES ET IMPOTS	28,71%	423 103	26,87%	412 761	-10 342
ACHATS	6,17%	91 002	6,06%	93 088	+2 085
SERVICES EXTERIEURS	10,24%	150 863	8,75%	134 403	-16 460
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12,14%	178 876	11,91%	182 980	+4 104
IMPOTS ET TAXES	0,16%	2 361	0,15%	2 290	-71
CHARGES DE PERSONNEL	66,25%	976 431	65,88%	1 012 157	+35 726
IMPOTS ET TAXES	2,35%	34 683	3,13%	48 058	+13 375
CHARGES DE PERSONNEL	63,90%	941 748	62,75%	964 099	+22 351
AUTRES CHARGES ET DOTATIONS	5,05%	74 359	7,26%	111 478	+37 119
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	0,21%	3 150	0,19%	2 868	-281
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,74%	10 891	2,34%	36 007	+25 116
DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	4,09%	60 319	4,73%	72 603	+12 284
<b>TOTAUX DES CHARGES</b>		<b>1 473 894</b>		<b>1 536 397</b>	<b>+62 503</b>

#### Variation des charges d'EXPLOITATION de 2022 à 2023 : +37 387 €

2022	2023
1 463 003	1 500 390

Ce poste est en augmentation. L'association a provisionné pour risques possibles en 2024 dans le cadre de procédures RH.

#### Comptes 60, ACHATS : +2 085 €

2022	2023
91 002	93 088

Le compte ACHATS ne varie que très légèrement malgré la forte hausse des charges de gestion du bâtiment liées à l'inflation. Nous avons moins consommé d'électricité mais la facture est bien plus importante. Les autres achats ont été en diminution notamment celles liées aux équipements et fournitures.

#### Comptes 61, SERVICES EXTERIEURS : -16 460 €

2022	2023
150 853	134 403

Trois lignes sont à sortir du compte SERVICES EXTERIEURS pour comprendre les variations entre les années 2022 et 2023. Tout d'abord, la ligne prestations d'activités est en fort recul, l'absence du festival d'Arts de Rue explique cette différence.

La ligne réparation est en augmentation, nous avons dû réparer des véhicules de l'association au cours de l'année 2023.

Enfin, la ligne location immobilière double au regard de l'activité SEJOURS proposée par l'association auprès des adhérents. En effet, entre le séjour à la montagne, le séjour SENIORS et ceux organisés l'été 2023 pour les enfants et les jeunes, les propositions n'ont pas manqué. Nous pouvons que nous en réjouir.

#### Comptes 62, AUTRES SERVICES EXTERIEURS +4 104 €

2022	2023
178 876	182 980

Le compte 62 ne varie que très légèrement entre 2022 et 2023. Les écarts significatifs sont sur la ligne prestations et activités à l'extérieur. En effet, nous avons pointé une forte hausse de toutes les prestations, notamment le coût des transports et des entrées dans les parcs à thème, passant de 24 882 € en 2022 à 41 227 € en 2023.

#### Comptes 65, 67, 68, AUTRES CHARGES - CHARGES EXCEPTIONNELLES - DOTATIONS : +37 119 €

2022	2023
74 360	111 478

La variation principale se situe au niveau du compte 68 dotations pour provisions. En effet, l'association a anticipé des risques pour charges d'exploitation avec des situations en attente de clôture au niveau des ressources humaines, pour un montant de 35 000 €

#### LES PRODUITS

COMPTES DE PRODUITS	%	2022	%	2023	ECARTS
PARTICIPATIONS	8,81%	127 760	8,51%	131 458	+3 698
REMUNERATIONS DES SERVICES	7,66%	111 065	7,32%	113 113	+2 048
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,15%	16 695	1,19%	18 345	+1 650
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	86,62%	1 255 937	85,29%	1 317 377	+61 440
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	86,62%	1 255 937	85,29%	1 317 377	+61 440
AUTRES PRODUITS ET REPRISES	4,57%	66 316	6,19%	95 668	+29 352
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,28%	4 094	0,86%	13 288	+9 194
PRODUITS FINANCIERS	0,05%	674	0,10%	1 545	+870
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3,45%	50 088	4,14%	63 918	+13 829
REPRISES SUR PROVISIONS	0,72%	10 392	0,06%	923	-9 469
TRANSFERT DE CHARGES	0,07%	1 068	1,04%	15 995	+14 927
<b>TOTAUX</b>		<b>1 820 609</b>		<b>1 820 609</b>	<b>+ 68 963</b>

#### Variation des subventions d'exploitation : +61 440 €

2022	2023
1 255 937	1 317 376

Nous constatons une fois de plus une hausse des subventions octroyées pour l'activité de l'association. Cela montre le travail conséquent des professionnels pour trouver les ressources indispensables au bon déroulement de l'activité.

Nous pouvons noter une nouvelle répartition dans l'octroi de subventions entre la CAF et la Ville de La Rochelle. En effet, depuis l'année 2023, la CAF verse directement aux associations la subvention liée au contrat Enfance-Jeunesse pour le fonctionnement des accueils de loisirs. Ce qui fait diminuer mécaniquement les subventions Enfance, Jeunesse et Ludothèque de notre association.

Ainsi, la subvention municipale est en baisse de 7 070 € de manière mécanique par rapport à 2022 au regard de cette nouvelle répartition entre la CAF et la Ville. Cette baisse ne reflète donc pas la réalité. Il y a un maintien des subventions sur les accueils de loisirs enfance et jeunesse.

La ville de La Rochelle a octroyé de manière exceptionnelle une subvention Inflation de 23 668€ pour couvrir les charges de gestion du bâtiment, notamment les fluides.

Les points de forte inquiétude sont à l'adresse de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, avec une baisse non négligeable de ses crédits alloués aux projets Jeunesse, Azimut et Culture, passant de 95 000 € à 73 000 €. Cela vient mettre en difficulté des actions du quotidien en direction des habitants.

Alors que l'association aborde en 2024, un exercice encore plus périlleux, ces diminutions ne sont pas un gage d'optimisme.

Pour l'ETAT, nous pouvons constater que les aides liées aux contrats PEC sont en fort retrait, passant de 60 592 € à 33 907 €. Le pourcentage de prise en charge par l'ETAT est en constante diminution depuis plusieurs années.



Dans le cadre d'un Conventonnement entre l'URNACS, la CARSAT et des centres sociaux, le Centre Socio-Culturel a pu bénéficier d'une subvention de 12 500 € pour l'accompagnement du projet SENIORS, ce qui permet de reconnaître la qualité du travail engagé auprès de ces habitants.

La répartition des principales sources de financement du Centre Social est la suivante :

PARTENAIRES FINANCIERS	%	2022	%	2023	ECARTS
ETAT	15,92%	199 898	14,61%	192 475	-7 423
REGION	0,24%	3 000	0,23%	3 000	
DEPARTEMENT	8,26%	103 762	7,70%	101 449	-2 313
COMMUNE	49,51%	621 822	46,66%	614 751	-7 070
COMMUNAUTE AGGLOMERATION	7,56%	95 000	5,54%	73 000	-22 000
CAF	17,17%	215 596	23,82%	313 840	+98 244
AUTRES	1,34%	16 859	1,43%	18 861	+2 002
<b>TOTAUX</b>		<b>1 255 937</b>		<b>1 317 377</b>	<b>+61 440</b>

#### PARTICIPATION DES USAGERS :

La participation des usagers est de **97 573 €**.

Nouvelle augmentation de la participation des habitants au projet de l'association. Elle est le reflet d'une bonne santé de notre activité, avec des propositions conséquentes tout au long de l'année. Les habitants sont de plus en plus nombreux à franchir le seuil de la porte du centre social.

2022	2023
93 695	97 573

Le montant total des COTISATIONS (ADHESIONS) en 2023 s'élève 18 345 € contre 16 695 € en 2022. Nous avons franchi la barre symbolique des 1 000 adhésions familles, preuve d'un engouement important des habitants pour venir pratiquer une activité.

Les comptes spéciaux (86 et 87) : +23 517 €.

Auparavant, situées dans des comptes de charges (classe 65), la valorisation de la mise à disposition gratuite des bâtiments par la Ville de La Rochelle, ainsi que celle de prestations ponctuelles sont maintenant comptabilisées dans des comptes spécifiques. Le montant de ces contributions volontaires étaient de 370 596 € pour l'exercice 2022 et de 394 113 € pour l'année 2023.

## CLES DE COMPREHENSION DU COMPTE DE RESULTAT 2023

- Hausse des charges de gestion du bâtiment liées à l'inflation,
- Hausse des charges des prestations d'activités réalisées à l'extérieur liées à l'inflation,
- Légère hausse de la masse salariale,
- Baisse des prestations d'activités liées à l'absence du Festival d'Arts de Rue,
- Baisse des subventions de la CDA dans le cadre du Contrat de Ville,
- Octroi d'une subvention exceptionnelle Inflation de la Ville de La Rochelle,
- Hausse des subventions de l'ETAT sur des appels à projets,
- Maintien des prestations de la CAF sur nos projets à destination des enfants, jeunes et familles,
- Soutien renouvelé de la DRAC pour le projet culture,
- Soutien renouvelé de la CARSAT et de la Conférence des Financeurs pour les projets en direction des adultes et seniors,
- Hausse de la participation des adhérents, développement de nos activités.

#### EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel 2024 est en forte augmentation. Cette hausse est la conséquence de l'application à compter du 1er janvier 2024 du nouveau système de classification et de rémunération.

Cela va entraîner un coût plus important de la masse salariale, avec une variation de près de 170 000 € entre les années 2023 et 2024. Par ailleurs, l'inflation sera toujours d'actualité même si les variations seront moins importantes qu'en 2023. Le déficit prévisionnel avoisine les 200 000 €.

Nous ne sommes plus sur des budgets similaires d'année en année, l'écart est conséquent. Nous sautons dans un futur connu, celui de la hausse des charges de fonctionnement.

Même si la trésorerie est plus conséquente que lors de l'exercice 2023, elle ne nous permettra pas de faire face aux enjeux de l'année 2024.

#### PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

#### EVENEMENTS POSTERIEURS

En 2023, notre association a poursuivi son travail de relance de notre activité. L'ensemble des secteurs ont retrouvé un rythme plus conforme, les habitants viennent plus nombreux sur les activités. De ce fait, nous considérons, qu'au jour de l'arrêté des comptes, des événements ne remettent pas en cause la valorisation des actifs de l'association

#### PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **8 107,16 €** au poste « report à nouveau ».





# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

*Commissaires aux Comptes*

### Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

### ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS

3 rue François Boucher

17000 LA ROCHELLE

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS  
SIEGE SOCIAL : 3 rue François Boucher - 17000 LA ROCHELLE

À l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS,

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Centre Socio-Culturel Le Pertuis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 12 avril 2023.

**RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

  
Marc CLAVERIE

## BILAN

Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 743,69</b>	<b>6 131,39</b>	<b>1 612,30</b>	<b>680,66</b>
FRAIS D'ETABLISSEMENT			-	
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT			-	
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT			-	
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILA	-		-	
FONDS COMMERCIAL			-	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 743,69	6 131,39	1 612,30	680,66
AVANCES ET ACOMPTE (INCORPORELLES)			-	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>540 688,89</b>	<b>415 704,15</b>	<b>124 984,74</b>	<b>147 474,43</b>
TERRAINS			-	
CONSTRUCTIONS			-	
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	508 422,07	415 704,15	92 717,92	115 207,61
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			-	
IMMOBILISATIONS EN COURS	32 266,82		32 266,82	32 266,82
AVANCES ET ACOMPTE			-	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CE	-		-	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>150,00</b>	<b>-</b>	<b>150,00</b>	<b>150,00</b>
PARTICIPATIONS EVALUEES SELON MISE EN EQUIVALENCE	-		-	
AUTRES PARTICIPATIONS			-	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			-	
AUTRES TITRES IMMOBILISES			-	
PRETS			-	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	150,00		150,00	150,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	<b>548 582,58</b>	<b>421 835,54</b>	<b>126 747,04</b>	<b>148 305,09</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS			-	
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			-	
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES			-	
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS			-	
MARCHANDISES			-	
<b>AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>235 728,95</b>	<b>7 852,48</b>	<b>227 876,47</b>	<b>208 210,84</b>
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	38 187,41	7 852,48	30 334,93	5 688,58
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS			-	
AUTRES CREANCES	197 541,54		197 541,54	202 522,26
CAPITAL SOUSCRIT APPELE, NON VERSE			-	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
DISPONIBILITES	260 424,98		260 424,98	276 202,77
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 205,87		2 205,87	1 600,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>498 359,80</b>	<b>7 852,48</b>	<b>490 507,32</b>	<b>486 013,61</b>
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)			-	
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)	-		-	
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)			-	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 046 942,38</b>	<b>429 688,02</b>	<b>617 254,36</b>	<b>634 318,70</b>



## BILAN

Passif	31/12/2022	31/12/2021
	Montant	Total
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES	117 117,30	117 117,30
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	609,80	609,80
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	156 249,69	153 318,30
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	23 880,77	2 931,39
<b>SITUATION NETTE (1)</b>	<b>250 096,02</b>	<b>273 976,79</b>
<b>AUTRES FONDS</b>		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCIERS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	54 061,09	113 997,97
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL AUTRES FONDS (2)</b>	<b>54 061,09</b>	<b>113 997,97</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)</b>	<b>304 157,11</b>	<b>387 974,76</b>
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		
<b>TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
PROVISIONS POUR RISQUES	17 000,00	
PROVISIONS POUR CHARGES	14 405,00	16 875,00
<b>TOTAL PROVISIONS (4)</b>	<b>31 405,00</b>	<b>16 875,00</b>
<b>DETTES</b>		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	75,00	75,00
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	27 033,47	36 622,47
DETTES DES LEGS ET DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	130 750,44	93 549,57
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	120 548,69	98 686,34
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 284,65	535,56
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>281 692,25</b>	<b>229 468,94</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>617 254,36</b>	<b>634 318,70</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31/12/2021
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
COTISATIONS	16 695,00		13 412,00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	93 694,99		68 075,90
DONT PARRAINAGES			
VENTE DE BIENS ET SERVICES		93 694,99	68 075,90
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 255 936,54		1 223 511,67
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOM			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
<b>PRODUITS DE TIERS FINANCIERS</b>		<b>1 255 936,54</b>	<b>1 223 511,67</b>
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV ET TRANSFERT CHGS	11 459,75		30 783,37
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			11 000,00
AUTRES PRODUITS	392 059,79		357 096,17
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>1 769 846,07</b>	<b>1 703 879,11</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	420 741,76		339 041,77
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	37 044,27		43 793,14
SALAIRES ET TRAITEMENTS	726 086,67		753 951,14
CHARGES SOCIALES	215 661,59		198 435,98
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	43 318,60		48 285,14
DOTATIONS AUX PROVISIONS	17 000,00		1 400,00
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	373 745,50		351 372,22
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		<b>1 833 598,39</b>	<b>1 736 279,39</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>		<b>- 63 752,32</b>	<b>- 32 400,28</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILIS			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	674,37		111,38
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHAR			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>674,37</b>	<b>111,38</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PR			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (3-4)</b>		<b>674,37</b>	<b>111,38</b>



## COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31/12/2021
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	18 935,50		14 292,57
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	31 152,81		33 362,82
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	-		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>		<b>50 088,31</b>	<b>47 655,39</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	10 891,13		12 435,10
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>		<b>10 891,13</b>	<b>12 435,10</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)</b>		<b>39 197,18</b>	<b>35 220,29</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)</b>			
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)</b>		<b>1 820 608,75</b>	<b>1 751 645,88</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)</b>		<b>1 844 489,52</b>	<b>1 748 714,49</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>			<b>2 931,39</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>		<b>23 880,77</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		-	-
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
SECOURS EN NATURE			
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS			
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		-	-

### CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS

3 RUE FRANCOIS BOUCHER  
17000 LA ROCHELLE  
Téléphone : 05.46.42.12.18

#### Annexe aux comptes annuels Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022

#### Sommaire

#### 1 - Objet social

#### 2 - Nature et périmètre des activités

#### 3 - Description des moyens mis en œuvre

#### 4 - Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

#### 5 - Principes et méthodes comptables

- 5.1 - Principes généraux
  - 5.1.1 - Changement de méthodes comptables

- 5.2 - Principales méthodes comptables

#### 6 - Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

- 6.1 - Actif immobilisé
  - 6.1.1 - Etat de l'actif immobilisé (brut)
  - 6.1.2 - Amortissements de l'actif immobilisé

- 6.2 - Actif circulant
  - 6.2.1 - Actif circulant / dépréciations
  - 6.2.2 - Précisions sur d'autres créances significatives

- 6.3 - Fonds propres
  - 6.3.1 - Tableau de variation des fonds propres

- 6.4 - Provisions, fonds dédiés
  - 6.4.1 - Fonds dédiés
  - 6.4.2 - Provisions

- 6.5 - Etats des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

- 6.6 - Compte de résultat
  - 6.6.1 - Contributions volontaires en nature
  - 6.6.2 - Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

#### 7 - Engagements hors bilan



**Exercice clos le 31 décembre 2022**

**Total Bilan : 617 254,36**

**Déficit : 23 880,77**

### **1 - Objet social :**

L'association "Le Pertuis" cherche à exercer les quatre missions caractéristiques nécessaires à l'agrément "Centre Social" à savoir :

- Être un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population,
- Être un équipement à vocation pluri générationnelle,
- Être un lieu d'animation de la vie sociale et culturelle,
- Être un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

L'association est ouverte à tous dans l'indépendance absolue et le respect des convictions individuelles, qu'elles soient politiques, confessionnelles ou syndicales.

### **2 - Nature et périmètre des activités :**

Le champ d'intervention du Centre Social s'articule autour de plusieurs orientations, à savoir :

- Promouvoir dans le cadre de l'Éducation Populaire, et si le financement le permet, avec le concours d'un personnel qualifié, des activités et services à caractère social, culturel, sportif au profit de personnes appartenant à toutes les catégories d'âge : jeunes enfants, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées.
- Assurer la participation effective des usagers pour la prise en charge des activités et services, de gestion financière et administrative. Favoriser la participation à l'animation globale du quartier.
- Accueillir, promouvoir et associer tout groupement dont les buts sont compatibles avec ceux de l'Association.
- Assurer un rôle effectif dans l'animation et le développement de la vie des quartiers de la commune.

Le Centre Social est organisé en secteurs d'Activité : Enfance (ACM, CLAS), Jeunesse (ACM-CLAS), Adultes-Séniors (ateliers de loisirs, culturels et de bien-être), Familles (ateliers parents-enfants), Jardin (micro-parcelles, ateliers de jardinage collectif), Ludothèque (prêt de jeux, ateliers collectifs et accueil du public) et Café Azimut (bar sans alcool, activités adultes).

### **3 - Description des moyens mis en œuvre :**

Le Projet Social de l'association a été validé pour la période 2019 à 2022. Il s'inscrit dans la mise en œuvre de plusieurs axes :

- Une Maison pour Tous, une Maison de l'Engagement, une Maison de la Cité.

**L'équipe du Centre Socio-Culturel Le Pertuis est composée de près 40 salariés. Elle s'organise en plusieurs pôles :**

- Un pôle pilotage et administration : Une direction, une assistante de direction, un comptable et deux agents d'accueil.
- Un pôle enfance-jeunesse : Une coordinatrice et des animateurs,
- Un pôle adultes-séniors : Une coordinatrice et des animateurs,
- Un pôle ludothèque : Une coordinatrice et des animateurs,
- Un pôle culture : Un responsable et une médiatrice culturelle,
- Un référent familles,
- Un pôle logistique : Trois agents d'entretien.

Le Centre Social a mis en place des moyens multiples pour réaliser ses objectifs :

- Un personnel qualifié,
- Des activités diverses et intergénérationnelles,
- Des programmes d'animation dans et hors les murs,
- L'accompagnement des bénévoles au sein de l'association,
- La recherche de subventions pour soutenir le projet social 2019-2022,
- Des statuts et un règlement intérieur pour régir le fonctionnement de l'association et de ses différentes instances.

### **4 - Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture :**

Aucun fait significatif est à pointer sur l'exercice 2022, postérieur à la clôture des comptes de l'association.



## 5 - Principes et méthodes comptables :

### 5.1 - Principes généraux :

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

### 5.2 - Principales méthodes comptables :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Evaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques,
- Amortissements : ils sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.
- Valeurs mobilières de placement (si applicable) : premier entré, premier sorti.

Les comptes présentés appliquent la méthode de référence suivante qualifiée ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraites, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1.

## 6 - Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

### 6.1 - Actif immobilisé :

#### 6.1.1 - Etat de l'actif immobilisé (brut) :

	Val Ouv Exe	Augmentation	Diminution	Val Clôt Exe
Immob. incorporelles :	6375,69	1368,00		7743,69
Immob. corporelles :	488029,52	20392,55		508422,07
Immob. financières :	150,00			150,00
Immobilisations en cours	32266,82			32266,82
	526822,03	21760,55	0,00	548582,58

#### 6.1.2 - Amortissements de l'actif immobilisé :

	Val Ouv Exe	Augmentation	Diminution	Val Clôt Exe
Amort. immob. Incorp. :	5695,03	436,36		6131,39
Amort. immob. Corp. :	372821,91	42882,24		415704,15
	378516,94	43318,60	0,00	421835,54

### 6.2 - Actif circulant :

#### 6.2.1 - Actif circulant / dépréciations :

	Val Ouv Exe	Augmentation	Diminution	Val Clôt Exe
Fournisseurs av. et acptes				
Créances usagers et comptes rattachés	5688,58	24646,35		30334,93
Autres	202522,26		4980,72	197541,54
Disponibilités	276202,77		15777,79	260424,98
Charges constatées d'av.	1600,00	605,87		2205,87
	486013,61	25252,22	20758,51	490507,32

#### 6.2.2 - Précisions sur d'autres créances significatives :

PRESTATIONS ETAT/POSTES	10 659,00 €
ASP/CDD CUI	10 557,08 €
VLR/CAFE AZIMUT SOLDE	1 750,00 €
VLR/JARDIN PARADIS VERT	2 380,00 €
VLR/MAD LUDOTHECAIRES	79 583,50 €
VLR/QUARTIERS COLOS APPRENANTES	22 071,00 €
CAF/SORTIES FAMILLES	6 420,00 €
VLR/JEUNESSE CONTRATS 11 14 ANS	15 180,00 €
PS CNAF/ANIMATION GLOBALE	21 235,50 €
PS CNAF/ACM PERI 03 11 ANS	2 722,06 €
PS CNAF/ACM EXTRA 03 11 ANS	8 024,58 €
PS CNAF/ACM 11 14 ANS	4 646,32 €
PS CNAF/ANIM COLLECT FAMILLE	7 104,60 €
CARSAT/PROJET SENIORS	2 500,00 €
MUTEX/IJ DEAN	1 153,51 €
CAFE AZIMUT/PARTICIPATIONS	266,50 €
LUDOTHEQUE/PARTICIPATIONS	214,00 €
MAIRIE ST ROGATIEN/ANIM MARCHÉ NOËL	112,50 €
<b>Total des produits à recevoir :</b>	<b>196 580,15 €</b>
AVEM/LOCATION TPE	315,00 €
SPRE/CONTRAT ANNUEL	132,62 €
SACEM/CONTRAT ANNUEL	150,82 €
OVH CLOUD/HEBERGEMENT	55,21 €
DYADE/SUPPORT TECHNIQUE KAWA	349,60 €
SPRE/RESIDENCE	171,06 €
SACEM/RESIDENCE	254,28 €
ADOBE/TOUT CREATIVE CLOUD	377,90 €
TRESOR PUBLIC DOMAINE/PONTON	259,50 €
ZOOM/VISIO CONF	139,88 €
<b>Total des charges constatées d'avance :</b>	<b>2 205,87 €</b>



6.3 - Fonds propres :							
6.3.1 - Tableau de variation des fonds propres :							
Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement 2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.							
Variation des fonds propres	A l'ouverture	Impact règlement ANC 2018-06	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou conso.	A la clôture	
Fonds propres sans droit de reprise	117727,10					117727,10	
Fonds propres avec droit de reprise						0,00	
Ecart de réévaluation						0,00	
Réserves						0,00	
Report à nouveau	153318,30		2931,39			156249,69	
Excédent ou déficit de l'exercice	2931,39		-2931,39		23880,77	-23880,77	
<b>Situation nette</b>	<b>273976,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23880,77</b>	<b>250096,02</b>	
Fonds propres consommables						0,00	
Subventions d'investissement	113997,97				59936,88	54061,09	
Provisions réglementées						0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>387974,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>83817,65</b>	<b>304157,11</b>	
6.4 - Provisions, fonds dédiés, autres passifs :							
6.4.1 - Fonds dédiés :							
Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remb.		Montant global	Dont fonds dédiés corresp. à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subv. d'exploitation :						0,00	
Contributions financières d'autres organismes						0,00	
Ressources liées à la générosité du public						0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

6.4.2 - Provisions :			
6.4.2.1 - Provisions pour risques et charges :			
	Val Ouv Exe	Augmentation	Diminution
Provisions pour risques	0,00	17000,00	
Provisions pour charges	16875,00		2470,00
	<b>16875,00</b>	<b>17000,00</b>	<b>2470,00</b>
			<b>31405,00</b>
6.4.2.2 - Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés :			
Elle est calculée conformément à la convention SNAECSSO soit : 1/60ème de la rémunération annuelle brute chargée par année d'ancienneté avec un maximum de 15 ans. Calculé sur la valeur du point au moment du départ. Le montant total des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite a été calculé au 31/12/2022 à 14 405 euros.			
6.5 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice :			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances et acptes versés / commandes	47,66	47,66	
Créances usagers et cpte rattachés	30334,93	30334,93	
Autres créances	197541,54	197541,54	
Charges constatées d'avance	2205,87	2205,87	
	<b>230130,00</b>	<b>230130,00</b>	<b>0,00</b>
Emprunts et dettes financeurs divers	75,00	75,00	
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	27033,47	27033,47	
Dettes fiscales et sociales	130750,44	130750,44	
Autres dettes	120548,69	120548,69	
Produits constatés d'avance	3284,65	3284,65	
	<b>281692,25</b>	<b>281692,25</b>	<b>0,00</b>
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES		954,73 €	
CONGES PAYES		61 771,08 €	
UNIFORMATION		6 172,00 €	
URSSAF		18 316,00 €	
MUTEX UNPMF PREVOYANCE		2 088,87 €	
MALAKOFF HUMANIS RETRAITES		5 289,25 €	
MUTUELLE OCIANE		663,73 €	
PRELEVEMENT A LA SOURCE (I. R.)		1 050,00 €	
TAXE SUR LES SALAIRES		3 649,91 €	
<b>Total des dettes sociales et fiscales :</b>		<b>98 628,11 €</b>	
PS CNAF/TROP PERCU ACC 14 17 ANS		5 811,12 €	
COMITE ETABLISSEMENT/CEUVRES SOCIALES		7 082,00 €	
VLR/MAD LUDOTHECAIRES		79 583,50 €	
PORT NEUF MIREUIL ENERGIES/LOCAUX		4 456,96 €	
VIRGINIE ROUVIERE/ARTS PLASTIQUES		90,00 €	
GUSO/JOUBERT CATHERINE		201,29 €	
VLR/MAINTENANCE LOCAUX		14 546,46 €	
CAFE AZIMUT/ACHATS		128,01 €	
VLR + GOURMETS PLACE/REPAS ANIMATEURS		3 614,50 €	
RENAUDEAU RENOU/CAC		3 600,00 €	
KEOLIS/VOYAGE NANTES		1 178,00 €	
CREDIT AGRICOLE/COMMISSIONS TPE		10,15 €	
C.A.N. + PALMILUD/ENTREES		246,90 €	
<b>Total des charges à payer :</b>		<b>120 548,89 €</b>	
AUTO/RECETTE VIDE GRENIER		862,91 €	
MUTEX UNPMF/IJ CANU		454,14 €	
PS CNAF/CLAS		1 967,60 €	
<b>Total des produits constatés d'avance :</b>		<b>3 284,65 €</b>	



## 6.6 - Compte de résultat :

### 6.6.1 - Contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Bien que non comptabilisés en comptes 86/87 à la demande de la CAF, les charges et produits supplétifs de la Ville s'élèvent à 450 179,28 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 contre 424 639,01 € pour l'exercice précédent.

Les temps passés par les bénévoles n'ont pu être quantifiés ni valorisés.

### 6.6.2 - Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits :

Conformément à l'article 431-9 du Règlement ANC 2018-06, les subventions obtenues au cours de l'exercice sont les suivantes par catégorie de subventions et par financeurs :

- Subventions d'investissement :

Total Ville : 7 000,00 €  
Total CAF : 1 493,86 €

- Subventions de fonctionnement :

Total Ville : 621 821,50 €  
Total CDA : 95 000,00 €  
Total CAF : 215 595,91 €  
Total Région : 3 000,00 €  
Total Département : 103 762,00 €  
Total Etat : 199 897,99 €  
Total autres : 16 859,14 €

### 6.6.3 - Rémunération des trois personnes les plus importantes hiérarchiquement :

Les personnes les plus importantes hiérarchiquement sont le Président, le trésorier, le secrétaire. Elles ne perçoivent pas de rémunération.

## 7 - Engagements hors bilan :

Néant

# 20221231\_CENTRE\_SOCIO-CULTUREL\_LE\_PERTUIS\_RCA\_12042023


Final Audit Report

2023-04-12

Created:	2023-04-12
By:	Nathalie RENAUD (contact@gexl.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAA2pQXUM7r2OZTaCIMZdbqaH69koZF0TDZ


## "20221231\_CENTRE\_SOCIO-CULTUREL\_LE\_PERTUIS\_RCA\_12042023" History

 Document created by Nathalie RENAUD (contact@gexl.fr)  
2023-04-12 - 7:48:08 AM GMT - IP address: 37.58.197.86

 Document emailed to Marc CLAVERIE (marc.claverie@groupe-excel.fr) for signature  
2023-04-12 - 7:49:34 AM GMT

 Email viewed by Marc CLAVERIE (marc.claverie@groupe-excel.fr)  
2023-04-12 - 8:08:59 AM GMT - IP address: 37.58.197.86

 Document e-signed by Marc CLAVERIE (marc.claverie@groupe-excel.fr)  
Signature Date: 2023-04-12 - 8:09:14 AM GMT - Time Source: server- IP address: 37.58.197.86

 Agreement completed.  
2023-04-12 - 8:09:14 AM GMT

Names and email addresses are entered into the Acrobat Sign service by Acrobat Sign users and are unverified unless otherwise noted.

 Adobe Acrobat Sign



# ORIENTATIONS

## L'INDIGNATION, EN ATTENDANT LE MUR

Cette année 2024 est largement dominée par de grandes incertitudes et des risques financiers élevés. Nous avançons à l'aveugle, sans garantie de pouvoir maîtriser correctement l'exercice et cet exercice, nous le savons, ne se fera pas sans sacrifices.

C'est principalement la mise en place de la réforme de la Convention Collective et du système de classification qui vient nous impacter lourdement, le poids de l'inflation venant par ailleurs alourdir une addition qui avoisine les 200 000€ dans le budget prévisionnel.

Qu'on ne s'y trompe pas, nous trouvons cette réforme parfaitement justifiée et il était temps que l'on soutienne les métiers de l'animation et du lien social qui sont essentiels mais bien trop mal reconnus. Comme il arrive parfois, les décideurs ne sont pas les payeurs et il nous incombe maintenant de chercher les moyens de mettre en œuvre des politiques décidées ailleurs.

Malheureusement les réponses données par les financeurs ne sont pas à la hauteur. L'Etat, la CAF, le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération ne sont pas au rendez-vous. Chacun se renvoyant la balle, proposant des augmentations dérisoires sans rapport avec les enjeux et allant même, pour la ville de La Rochelle notre principal financeur, jusqu'à diminuer ses subventions.

On a déjà vu des politiques sociales plus affirmées, plus audacieuses. C'est malheureusement très loin d'être le cas ici et maintenant.

Quartier prioritaire avez-vous dit ? En quoi le sommes-nous ? De jolis mots creux pour cacher une réalité plus prosaïque et des calculs mesquins.

Les conséquences de ces choix vont être lourds : des activités vont s'arrêter, des accueils vont être fermés et des emplois vont disparaître, non renouvelés ou supprimés. Des décisions ont déjà été prises en Conseil d'Administration car il faut agir vite sans attendre la violence du choc qui nous attend à la fin de l'année.

Les conséquences financières sont relativement claires, mais qui prendra en compte le coût humain de cette absence de soutien ? Pour les familles adhérentes, les habitants seuls, quel sens pour l'engagement des bénévoles qui voient disparaître des actions riches, légitimes et solidaires ? Le préjudice est inestimable.

Première victime, l'Azimut, qui n'est plus financé par la ville. C'est la troisième étape, après nous avoir retiré la gestion du lieu et ensuite écrasé le projet en cours, on nous coupe maintenant les vivres. Nous sommes contraints d'arrêter car nous avons aussi le devoir de protéger les salariés, régulièrement mis à mal dans cette affaire. Encore une fois, après avoir validé le projet sur quatre ans, on nous retire, sans aucune concertation et en cours de route, les moyens de le mettre en œuvre.

Ainsi disparaît aujourd'hui, le seul lieu d'accueil quotidien et de convivialité du quartier pour les habitants et les habitantes, l'unique où les femmes seules allaient sans inquiétude. Le seul où les seniors étaient reçus dignement et où les plus fragiles et isolés du quartier étaient les bienvenus.

Parmi ces sombres nouvelles, il faut néanmoins se féliciter de la force du collectif du Pertuis, de sa capacité de résistance et de sa détermination à se battre. Nous étions nombreux avec les autres Centres Sociaux du département à défiler dans les rues le 31 janvier. Nous sommes toujours déterminés à nous faire entendre et en l'absence de dialogue constructif à mener toutes les actions nécessaires.

Au Pertuis, il existe depuis longtemps un dialogue social franc et solide qui révèle toute son importance dans ces temps de crise. Les salariés sont légitimement inquiets pour leur travail. Le CA sera à leur écoute, se battra à leurs côtés et prendra, dans la concertation, les mesures pour assurer les accompagnements les plus justes.

Cela étant il y a aussi des points très positifs. Nous enregistrons depuis plusieurs années l'augmentation régulière du nombre d'adhérents. Plus de 1100 familles adhérentes cette saison, signe fort d'une reconnaissance de la légitimité du projet et c'est une excellente motivation pour proposer de nouvelles animations, de nouveaux temps festifs et joyeux.

Les 5 et 6 juillet, le festival des Arts de Rue Le Pertuis fait son cirque est de retour et proposera 14 spectacles gratuits et de plein air pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Les Parvis du Pertuis reviendront, ainsi que la Fête du jeu. Des animations émailleront l'année 2024 sur le thème, actualité oblige, des Jeux Olympiques.

4 séjours sont déjà prévus, pour les enfants, jeunes, familles et adultes.

Le Forum Bien-Etre et la semaine de la Parentalité sont maintenus avec l'ensemble de nos partenaires.

La Ludothèque, toujours en hausse de fréquentation, sera à l'honneur cette année car nous fêterons les 10 ans de son arrivée dans nos locaux.

Nous poursuivons notre projet LudoMobile avec les communes de l'Agglo qui sont engagées à nos côtés et les actions à destination des écoles du quartier.

Les partenariats actifs seront encore à renforcer avec les établissements scolaires, écoles primaires et collège.

Dans l'esprit du Projet Social, nous continuerons à soutenir et accompagner les parcours bénévoles par des actions précises. Le renouvellement des instances de gouvernance n'étant pas le moindre des chantiers.

Malgré les embûches, l'équipe restera encore disponible pour partager, avec les habitants de Mireuil et d'ailleurs, les moments que nous préférons, ceux qui sont joyeux et festifs.

Au plaisir de vous retrouver !

Alain VOERMAN, Président.



# LE PERTUIS

MIREUIL - LA ROCHELLE  
CENTRE SOCIO-CULTUREL

